

BLR MAGAZINE

JANVIER 2022



BOIS-LE-ROI
AU QUOTIDIEN
#10



**NOS PEINTRES
EN MAIRIE**

Aime Fœdel



Photo de couverture : La jeune gitane (Ida Perret) d'Aimé Perret, huile sur panneau

BLR MAGAZINE

Janvier 2022 - Numéro 10

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

David Dintilhac

COMITÉ DE RÉDACTION

Nathalie Vinot (responsable communication), Anton Moonen (rédacteur en chef), Olivier Hlavac, Michèle Saliot, Didier Durand, Christel Jaehrling et service communication

CONCEPTION/RÉALISATION

AvantMidi

PHOTOGRAPHIES

Service communication, associations, O. Hlavac

MAIRIE

4, avenue Paul Doumer - 77590 Bois-le-Roi - 01 60 59 18 00 - www.ville-boisleroi.fr

Sommaire

4

BLR ACTU

- TriLong, Jeunes parents, Nouveaux arrivants, Journée du patrimoine
- #forêtpeubelle, EHPAD, Octobre Rose, Briardises
- Charte Alzheimer, Le Jour de la nuit, BB arrive, expo SDIS, don du sang, fresque
- Commémoration, Salon CAS, Regard sur le monde, Marché de Noël
- Colis festifs, spectacles de Noël, repas des seniors, concert

9

BLR BIB

10

BLR CCAS

Dispositif « Vacances pour tous », après-midi jeux ados

11

BLR ASSO

- Le Jumelage, La Pétanque, Le Barbacot
- L'effet Nature, Les Amis de la forêt de Fontainebleau, Les Bacottes au fil du temps
- Les Jardins de la Découverte, Les Tacots Bacots, USB Arts Martiaux
- USB Badminton, Basket, Gym Bien-Être
- Portrait : Claude Chavy

16

BLR AGENDA

- Bois-le-Roi
- Chartrettes

18

BLR ENFANCE

- Jeu concours, Halloween, vacances de la Toussaint à l'ALSH
- 1000 Pattes, thématiques solidaires, boîte aux lettres Père Noël, festivités écoles, séjours de vacances



4



7



8



13



34



35

20

BLR DOSSIER

Médiathèque 2022 : vous l'imaginez comment ?

22

BLR TRAVAUX

Église, Maison des associations, écoles

23

BLR EN BREF

24

BLR SANTÉ

Les légumes secs, les fruits à coque et les graines oléagineuses

26

BLR ENVIRONNEMENT

- Recyclons... chaque action compte
- Le compostage des biodéchets

28

BLR PRÉVENTION

- Consultation sur la réglementation de la vitesse, Ville Prudente, convention PM
- Brigade canine, divagation animaux, affichage sauvage

31

BLR PASSION

Anne-Marie Malibert

32

BLR LES PROS

À la table de Bois-le-Roi

34

BLR HISTOIRE

Pourquoi des châteaux à Bois-le-Roi ?

35

BLR CULTURE

Nos peintres en mairie

36

BLR LECTURE

38

BLR TRIBUNES LIBRES

39

BLR ÉTAT CIVIL

2 850 exemplaires imprimés sur papier 100 % recyclé (Cocoon Silk 115 g) par Perigraphic
Dépôt légal à parution



Éditorial

Je vous souhaite **une belle et heureuse année 2022** pour vous et vos proches, pleine de santé, de joie et de succès dans vos projets.

Je vous souhaite aussi de garder toujours une pincée d'humour pour faire face à la morosité que nous impose parfois notre quotidien.

Je souhaite aussi une année 2022 pleine de succès pour Bois-le-Roi avec deux maîtres mots : **concertation et projets**.

La concertation avec les habitants

- La formalisation avec les Bacots d'un schéma communal de déplacement avec l'ambition de favoriser les mobilités douces.
- La réalisation avec un cabinet spécialisé en ingénierie sportive et en partenariat avec les associations d'un schéma directeur des équipements sportifs de Bois-le-Roi.
- L'invitation aux habitants à s'exprimer sur l'avenir de la commune, sur le logement abordable et sur l'évolution urbaine de Bois-le-Roi.

La poursuite des projets structurants

- L'atlas de la biodiversité communale.
- La construction de la nouvelle médiathèque municipale pour donner ensemble à la Culture la place qu'elle mérite à Bois-le-Roi.
- La préparation d'un projet architectural pour la maison médicale communale pour améliorer l'offre de soin, tout en continuant d'accompagner les projets d'installations sur la commune.
- L'agrandissement de l'accueil de loisirs et la préparation de l'évolution de nos équipements scolaires.
- Le lancement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage environnementale pour le pôle petite enfance communal et l'accompagnement de la crèche associative dans l'évolution de son bâtiment.
- La préparation du confortement de l'église de Bois-le-Roi.

Je remercie aussi tous ceux qui, chaque jour, participent activement à la vie de notre commune :

- Les agents des services municipaux qui assurent un service quotidien et essentiel aux Bacots.
- Les élus qui font vivre notre démocratie locale en participant aux groupes de travail, aux commissions et aux conseils municipaux.
- Les bénévoles et tous ceux qui s'engagent dans la vie associative et offrent à tous une grande variété d'activités culturelles, sportives et de loisirs.
- Les commerçants et entrepreneurs qui animent et assurent un service de proximité aux habitants.
- Les pompiers volontaires et professionnels du centre de secours de Bois-le-Roi et les policiers du commissariat de Fontainebleau qui veillent sur notre sécurité et notre sûreté.
- Nos partenaires de la Région IDF, du Département de Seine-et-Marne et de l'Agglomération du Pays de Fontainebleau qui nous accompagnent dans nos projets.
- Je remercie aussi les Bacots venus de tous horizons qui participent chacun à leur manière à la vitalité de notre belle commune !

Je salue nos amis de Langenargen, notre ville jumelle sur le Lac de Constance, avec lesquels nous fêterons cette année 30 ans d'amitié.

Bois-le-Roi nous offre un cadre de vie exceptionnel et je souhaite qu'en 2022 nous continuions tous ensemble à agir concrètement pour le préserver !

David Dintilhac
Maire de Bois-le-Roi



TriaLong

**DIMANCHE 12 SEPTEMBRE,
ÎLE DE LOISIRS**

Avec plus de 1 000 athlètes inscrits à cette 8^e édition, le Triathlon IDF de Bois-le-Roi devient une référence. Bravo à tous les bénévoles de la ligue IDF et aux équipes de l'Île de Loisirs qui accueillent cette manifestation sportive tous les ans. M. le Maire était présent à l'arrivée pour remettre les prix aux vainqueurs.



Rencontre jeunes parents

SAMEDI 18 SEPTEMBRE, 10H, MAIRIE

Ce moment de convivialité a permis à de nombreux parents d'échanger entre eux ainsi qu'avec les différents acteurs de la petite enfance et de services aux familles. Ils ont pu prendre connaissance des différents services proposés de la naissance à l'entrée à l'école. À cette occasion, le *Journal de mes Premiers mots d'enfant* leur a été offert.



Nouveaux arrivants

SAMEDI 18 SEPTEMBRE, 14H, MAIRIE

Plus de vingt familles se sont déplacées pour ce cru 2021 de la réception des nouveaux arrivants. Un temps d'accueil au cours duquel M. le Maire a présenté la commune, ses équipements et ses services. Les élus ainsi que les associations étaient également au rendez-vous. Après le buffet servi dans le parc, chacun est reparti avec un sac à l'effigie de Bois-le-Roi, offert par la mairie, contenant de nombreuses brochures dont les BLR Mag et deux livres sur son histoire et ses balades.



Les Journées du Patrimoine

SAMEDI 18 SEPTEMBRE, 16H

Celles-ci attirent de plus en plus de participants. Plus de 80 personnes étaient présentes pour visiter deux de nos châteaux : ceux de Brolles et de Tournezy.

Les intervenants étaient d'un très haut niveau, dont Michèle Salot et Georges Miroux pour la partie historique, la famille Dekker pour ses notions botaniques et Patrick Roth, délégué au patrimoine, pour la partie architecturale, accompagnés par des anecdotes locales et histoires passionnées



racontées par les membres de l'Association Bois-le-Roi Audiovisuel et Patrimoine, toujours présents. Merci aussi à Messieurs Marc Étienne et Frédéric Rouhier qui nous ont ouvert les portes de leurs châteaux et ont partagé leur passion.



#forêt-proubelle

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

À l'occasion du World Clean Up Day, Bois-le-Roi se mobilisait pour une planète sans déchet. En simultanée, les opérations #forêt-proubelle et Berges Saines étaient organisées sur la commune. Un grand merci aux bénévoles qui ont participé à cette journée mondiale du nettoyage de la planète.



EHPAD de l'Orée du Bois

MARDI 21 SEPTEMBRE

M. le Maire et M. David De Oliveira, Adjoint délégué aux affaires sociales, ont accepté l'invitation de l'Orée du Bois pour assister à un spectacle de danse « Ciné-bal » assuré par les résidents de l'EHPAD. Accompagnés d'une troupe de théâtre professionnelle, ils ont dansé toute la soirée au rythme de musiques et de chorégraphies issues de grands classiques du cinéma adaptées aux personnes à mobilité réduite. Les élus y ont passé un excellent moment avec des sourires, de la musique, de la danse et une ambiance superbe.

18^e édition du Festival des Briardises

**MERCREDI 6 ET JEUDI 7 OCTOBRE,
SALLE MARCEL PAUL**



Octobre Rose



La commune s'est mobilisée autour de plusieurs animations. La mairie avait pris une teinte rose pour l'occasion. Une exposition photo de sensibilisation au dépistage du cancer du sein a eu lieu en mairie, *Douze femmes pour un combat*, proposée par le comité de Seine-et-Marne de la Ligue contre le cancer. La photographe Sarah Desti a su magnifier ces portraits de femmes et leur message en faisant ressortir le nœud rose symbolique.

En parallèle, les associations se sont engagées aussi : La Bacot'Run accueillait les participants à la marche/course solidaire Odyssée connectée qui s'est déroulée malgré la pluie dans une très bonne ambiance ; l'USB basket organisait une soirée fluo rose pour ses licenciés et Les Bacottes au fil du temps cousaient sans relâche rubans, coussins cœurs et bonnets chimio (cf. rubrique asso).



Sherlock Holmes et la vallée de Boscombe

Le public était nombreux pour venir assister aux deux représentations proposées sur la commune.

La première, **Sherlock Holmes et la vallée de Boscombe**, revisitée par Christophe Delort, a fait l'unanimité auprès des Bacots qui étaient ravis de pouvoir assister à cette pièce aussi drôle qu'intrigante.

Puis, lui a succédé une pièce de la Compagnie des Hauts de Scène, **Un fil à la patte** de Georges Feydeau, qui a su ravir les yeux et les oreilles de nos spectateurs, nombreux à venir applaudir le spectacle. Un grand merci aux Briardises et à Julien Cafaro, mais aussi à tous les bénévoles sans qui tous ces spectacles ne pourraient pas avoir lieu !

Nous vous espérons aussi nombreux l'année prochaine pour le retour du festival et de nouvelles représentations !



Un fil à la patte

Charte Ville aidante Alzheimer

VENDREDI 8 OCTOBRE

La signature de la charte par M. le Maire et M. Cré, Président de l'association France Alzheimer de Seine-et-Marne, a eu lieu en présence des élus du CCAS entre autres. Dès que les conditions sanitaires le permettront, des événements d'information dédiés à la maladie seront organisés conjointement entre l'association et la commune.



Le Jour de la nuit à Bois-le-Roi

SAMEDI 9 OCTOBRE

À l'occasion de la manifestation nationale **Le jour de la nuit**, Bois-le-Roi a organisé avec Seine-et-Marne Environnement une soirée spéciale chauves-souris : conférence pour tout savoir sur ces petits mammifères si curieux, repas tiré du sac et arpentage autour des Viarons avec des détecteurs à ultrasons. Les chauves-souris se sont faites plus que discrètes à cette occasion mais ce n'est que partie remise car la soirée sera réorganisée en 2022 !



Bébé arrive, parlons-en

VENDREDI 15 OCTOBRE, 19H30, SALLE MULTI-ACTIVITÉS



Pour la première fois, un temps convivial d'information, d'échange et de partage a permis aux futurs parents de connaître l'éventail des services et aides proposés aux familles avant la naissance de leur enfant et jusqu'à ses 3 ans. La CAF, la PMI et le RAM étaient représentés.

Exposition SDIS

DU 18 AU 22 OCTOBRE, SALLE DES MARIAGES

Cette année le SDIS 77 a fêté ses 50 ans, l'occasion d'organiser un événement rassemblant les sapeurs-pompiers, les élus et la population, de faire découvrir le matériel et les techniques, plusieurs animations ont marqué cette journée du 18 septembre. En parallèle, chaque centre d'intervention a préparé une exposition retraçant l'historique, les événements et faits marquants de son secteur afin de faire découvrir son évolution à ses concitoyens. Celle qui concernait la caserne de Bois-le-Roi a été accueillie en mairie une semaine et a permis à nos pompiers de rencontrer, échanger et partager avec les Bacots. Et le 24 décembre, M. Le Maire et son adjoint Olivier Hlavac sont allés leur rendre visite pour leur remettre des chocolats afin de les remercier pour leur disponibilité et leur dévouement.



Graff JO 2024

MARDI 9 NOVEMBRE, GYMNASSE LANGENARGEN



Dans le cadre du label Terre de Jeux 2024, cette fresque a été réalisée sur le thème du basket et du judo, deux sports emblématiques à Bois-le-Roi, par les enfants de la classe de CM1/CM2 de M. Fraysse aidés par Vince, artiste graffeur. C'est Danièle Lassaigue, chargée de projet à la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, qui a initié cette action dans le cadre du projet « parcours mon territoire ».



Don du sang

LUNDI 25 OCTOBRE, PRÉAU MÉTRA



Vous avez été particulièrement nombreux à vous déplacer pour cette collecte si importante quand les réserves de sang sont au plus bas et que chaque don compte. Merci à tous et à l'association *Pour le don de sang bénévole*, présente comme d'habitude pour aider au bon déroulement de la journée.



Commémoration

JEUDI 11 NOVEMBRE, MONUMENT AUX MORTS

Après une année d'interruption en raison de la crise sanitaire, les enfants de l'école Olivier Métra et leurs enseignants ont participé à la commémoration du 103^e anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, avec la fanfare du Trait d'Union. La cérémonie s'est tenue au monument aux

morts, en présence de M. le Maire, de M. David, Président de la FNACA de Bois-le-Roi, des membres du conseil municipal, des anciens combattants, des pompiers et des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Bois-le-Roi et de très nombreux Bacots venus participer au devoir de mémoire.

15^e Salon Jean-Pierre Mastelinck

DU 19 AU 21 NOVEMBRE, SALLE MARCEL PAUL



Cette exposition, toujours de grande qualité, a réuni comme tous les ans de nombreux artistes peintres et sculpteurs et nous avons eu la surprise d'y découvrir deux jolis tableaux représentant Bois-le-Roi, peints par uneoureuse de notre commune, même si elle n'y réside pas.



Jean-Louis Lefrançois, président de la CMCAS, remet un prix au lauréat



L'église

La mairie

Regard sur le Monde, la Géorgie au cœur du Caucase



SAMEDI 27 NOVEMBRE, 20H30, SALLE DES MARIAGES

À travers ses fameuses ciné-conférences et ses commentaires en direct, Nicolas Pernot sait faire voyager les spectateurs dans leurs fauteuils. Ce jour-là, le public a traversé la Géorgie et les magnifiques vallées caucasiennes. Il a pu découvrir les chants polyphoniques et les musiques traditionnelles, le vin, la gastronomie, les lieux historiques et insolites, les Géorgiens et leur mode de vie et comme toujours l'aventure était au rendez-vous à travers des rencontres incroyables.



Marché de Noël

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE, DE 9H À 13H30, AVENUE GALLIENI



Notre désormais traditionnel marché de Noël s'est tenu, malgré une météo peu favorable, juste à côté du marché habituel. Les exposants étaient très diversifiés, 8 associations, 7 commerçants et 6 particuliers. Ce temps festif a permis aux Bacots de commencer ou de compléter leurs listes de Noël et aux enfants, venus nombreux, d'y retrouver le Père Noël et ses friandises. La fanfare Mamouth nous a aussi divertis en musique. L'édition 2022 est déjà prévue le dimanche 4 décembre.



Colis festifs

MERCREDI 8
ET JEUDI 9 DÉCEMBRE,
SALLE DES MARIAGES

C'est la société la Quercynoise qui a été sélectionnée cette année pour offrir un colis gourmand à nos seniors ne pouvant se rendre au repas. Ainsi 100 colis simples et 55 colis couples ont été distribués par les agents et les élus du CCAS.



Spectacles de Noël

SAMEDI 11 ET
DIMANCHE 12 DÉCEMBRE,
SALLE MARCEL PAUL

Cette année, la programmation n'a pas manqué de divertir notre jeune public avec les deux spectacles proposés par l'équipe de la DVE.



Le premier, **Sur les pas du Père Noël** pour les 0-3 ans était un éveil au théâtre qui restera un magnifique souvenir de partage en famille où chacun a pu vivre un beau voyage. Les jolies couleurs, les chansons joyeuses et bien sûr les rires étaient au rendez-vous.



Le second, **Lutinou, les champignons magiques** pour les 3-11 ans, proposé par la compagnie des Arlequins, a su embarquer le jeune public dans la folle histoire des lutins et de leur fameuse forêt magique avec des personnages aussi loufoques qu'attachants. Un coin dédicace a permis aux enfants de discuter avec la troupe à la fin du spectacle et chacun a pu profiter de la présence du Père Noël et repartir avec un sachet de confiserie. Quant aux parents, ils ont pu goûter au traditionnel vin chaud concocté et servi par les élus.



Repas des seniors

JEUDI 16 ET VENDREDI 17 DÉCEMBRE,
CHALET DU MOULIN À CHAILLY-EN-BIÈRE



Le CCAS a fait le choix de maintenir les deux déjeuners auxquels plus de 150 seniors ont participé. Et même s'ils n'ont pas pu danser à la suite des annonces gouvernementales, c'est en musique qu'ils ont pu profiter d'un excellent repas de Noël.



Concert d'orgue

DIMANCHE 19 DÉCEMBRE, 17H,
ÉGLISE SAINT-PIERRE



À quelques jours de Noël, vous avez pu profiter d'un moment musical autour de l'orgue baroque et romantique, proposé par les Amis de l'orgue avec les organistes Myriam Tannhof et Dominique Poulet.



SAMEDI 9 OCTOBRE

Les petits lecteurs de maternelle

Ils avaient rendez-vous autour d'un tapis narratif, *Cache-cache dans la jungle*, adapté de l'album éponyme de Lucy Cousins. Dépaysement et découverte des animaux de la jungle ainsi que de nombreux rires ont rythmé cette séance.



Atelier d'écriture pour adultes

C'est la seconde fois que nous vous proposons un atelier d'écriture animé par une art thérapeute, Maud Juillerat. Moment d'échange et de détente où nous avons joué avec les mots qui jaillissent des stylos et forment des merveilles pour notre plus grand plaisir.



SAMEDI 30 OCTOBRE

L'heure du conte

Les enfants se sont retrouvés pour écouter des histoires d'Halloween et pour confectionner un chat dans sa citrouille, une chauve-souris ou encore une citrouille avec une assiette en carton. Tous, déguisés ou non, sont repartis les mains chargées de bonbons offerts par les bibliothécaires.



SAMEDI 13 NOVEMBRE

Rencontre avec l'éditeur L'Étagère du bas

Les enfants étaient conviés autour de 3 ateliers animés par Delphine et Fredrik Monteil, créateurs de la maison d'édition L'Étagère du bas, en 2016. L'occasion de laisser parler son imagination pour construire une cabane à la façon de Plupp, petit personnage culte aux cheveux bleus créé par la suédoise Inga Borg, ou encore pour créer un personnage mi-animal mi-fruit/mi-légume et enfin en réalisant un *Koinobori*, cerf-volant japonais représentant un poisson. De nombreux albums parmi plus de 40 albums français ou étrangers édités par cette petite maison d'édition jeunesse vous attendent à la bibliothèque !



SAMEDI 20 NOVEMBRE

Le cercle de lecture des amateurs de livres

La bonne humeur et l'amour des livres ont réuni encore une fois le cercle de lecture. Vous pouvez consulter leurs critiques sur le site de la bibliothèque ou sur place en version papier. Merci à eux pour leur enthousiasme et leur investissement !

SAMEDI 27 NOVEMBRE

Je fabrique mon calendrier pour attendre Noël



Les enfants se sont réunis autour d'Ana Carage pour fabriquer un calendrier de l'Avent en matériel de récupération. Place à l'imagination pour créer ces magnifiques calendriers permettant aux enfants de patienter jusqu'à l'arrivée du Père Noël.

SAMEDI 11 DÉCEMBRE

Il était une fois Noël à la bibliothèque



Petits lecteurs de maternelle et jeunes lecteurs avaient rendez-vous pour écouter des histoires de Noël autour d'Amandine. La séance de l'après-midi s'est terminée avec un coloriage qui a ravi petits et grands lors de la découverte en réalité augmentée des belles créations des enfants.



Animations pour les tout-petits Les doudous lecteurs



La bibliothèque et le BBA vous ont proposé des ateliers lecture à destination des tout-petits de 4 à 18 mois. Le bâton de pluie a ouvert la porte des histoires ; xylophone, livres, jeux de doigts et comptines ont alors envahi l'espace pour le plus grand plaisir des bébés. Suite à la demande de certains parents les prochaines rencontres accueilleront les petits de 4 mois à 2 ans et demi.

DIMANCHE 19 DÉCEMBRE

Lecture théâtralisée « Le petit bonhomme de pain d'épice »

Lena Brisson et Rocio Cloniet-Troc, deux mamans bacottes, sont venues lire le célèbre conte « Le petit bonhomme de pain d'épice » dans une version théâtralisée. Deux séances étaient proposées aux usagers et non usagers de la bibliothèque qui sont venus nombreux.



Nouveau dispositif « Vacances pour tous »

Dans le cadre de leur travail de prospection sur les besoins sociaux de la commune, les administrateurs du CCAS ont souhaité mettre en place un dispositif permettant aux plus fragiles d'entre nous de bénéficier d'une aide financière pour l'inscription à l'accueil de loisirs pendant les vacances. Partant du constat que certains enfants de la commune ne font aucune activité pendant les vacances scolaires, nous avons souhaité proposer une aide financière pour leur permettre de bénéficier d'au moins quelques jours à l'accueil de loisirs de la commune. C'est l'occasion pour ces enfants de profiter des activités diverses et variées qui y sont proposées.

Ce nouveau dispositif est proposé à tous les Bacots dont l'indice CCAS est inférieur ou égal à 800. Pour information, l'indice CCAS est calculé sur les ressources des 6 derniers mois du foyer, divisées par 6, puis le résultat obtenu est divisé par le nombre de parts



fiscales. Comme tous les autres dispositifs, si vous êtes éligible, il suffit de remplir le formulaire sur internet et de fournir les

justificatifs. Une aide de 250 € vous sera alors versée par le CCAS sous réserve de présentation du justificatif correspondant.

Après-midi jeux de société à destination des adolescents de la commune



Le samedi 11 décembre 2021 était organisé par le Barbacot et le CCAS un après-midi jeux de société réservé aux adolescents. Nous avons pu accueillir une vingtaine de jeunes de 11 à 15 ans dans la salle des mariages, où des tables de jeux étaient à disposition pour jouer à des parties de « Harry Potter », « Unlock », « Micro-Macro » et bien d'autres encore. La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF) était également présente pour parler des journées Oxygène et des projets de « junior association » qu'elle soutient. Ce fut également l'occasion de

rappeler que le CCAS et la CAPF souhaitent mettre en place des sessions d'information et de prévention sur les sujets du quotidien de nos adolescents. À ce titre un questionnaire jeunesse anonyme a été proposé aux jeunes participants, afin qu'ils puissent exprimer leurs besoins sur les sujets de prévention qui les concernent. M. le Maire est venu saluer les jeunes Bacots et apporter son aide dans l'explication des règles du jeu qui ne sont pas toujours simples. Enfin, la mairie souhaite remercier chaleureusement les jeunes qui sont venus



en nombre, ainsi que le Barbacot pour la superbe organisation de l'événement. Les administrateurs du CCAS de Bois-le-Roi souhaitent continuer à proposer des rendez-vous d'information et de loisirs à destination des jeunes Bacots de 11 à 18 ans. Ces animations sont l'occasion de faire de nouvelles connaissances et de pouvoir parler à des professionnels de leurs problématiques.



Rappel : Le CCAS publie numériquement une lettre d'information sur les actualités sociales (CAF, CPAM, MDS, etc.) tous les trimestres. Si vous souhaitez vous inscrire à la liste de diffusion, contactez-nous via l'adresse ccas@ville-boisleroi.fr

BOIS-LE-ROI JUMELAGE



Cette année encore vous avez été très nombreux à venir nous retrouver sur notre stand, lors du marché de Noël organisé par la commune, pour y déguster vin chaud et bretzel entre autres, et nous vous en remercions. L'ambiance y était chaleureuse comme toujours. L'année 2022 sera importante pour le jumelage, puisque nous allons célébrer avec un peu de retard 30 ans d'amitié franco-

allemande entre nos deux communes. Retenez bien les dates de cet anniversaire qui aura lieu **du jeudi 28 avril au dimanche 1^{er} mai 2022 à Langenargen**. Nos amis allemands nous ont déjà concocté un beau programme pour ces festivités et nous ne manquerons pas de revenir vers vous prochainement pour vous en faire part. L'assemblée générale de notre association a eu lieu le vendredi 14 janvier 2022.

Le Conseil d'administration vous souhaite une très bonne année 2022.

LA PÉTANQUE
DE BOIS-LE-ROI

Félicitations aux joueurs de pétanque, jeu provençal, pour leur performance, champions de Seine & Marne des Clubs et accession en régional en 2022.

Bravo également à l'équipe qui a disputé la Coupe Promotion de Seine & Marne, ils finissent vice-champions de Seine & Marne. Bons résultats pour la Pétanque en cette année 2021 perturbée par le Covid.



LE BARBACOT



Hello, on se connaît ?! Mais si, c'était au « Karaoké Blind test » **samedi 9 octobre 2021**, où petits et grands se sont déchaînés jusqu'à... point d'heure.

Non ?! Alors peut-être au « Grand bal d'Halloween » **samedi 30 octobre...** Il y avait des vampires, des sorcières, des gâteaux de cervelle et des chaises musicales ! Toujours pas ?! Ce doit être à « L'Atelier de cuisine végétale » **samedi 13 novembre** où les enfants se sont régalés de burgers végétariens préparés de leurs petites mains pendant que les parents apprenaient à faire un Chili Sin Carne en papotant...

Bon, si vous n'y étiez pas, pas de souci, on a encore plein d'activités à vous proposer tout au long de l'année. Restez connectés, adhérez, venez !

Retrouvez-nous sur Facebook et Instagram : lebarbacot ou sur notre site www.lebarbacot.fr

L'EFFET NATURE



L'effet Nature ouvre un cercle de femmes à Bois-le-Roi ! Une fois par mois, le vendredi de 19h à 22h animé par Florence Bertrand, facilitatrice de cercles de femmes.

Un cercle de femmes, qu'est-ce ?

Un lieu où les femmes se rassemblent pour grandir ensemble à partir de là où chacune en est de sa propre histoire de femme. Le cercle permet de développer la confiance en soi, ses ressources personnelles et bien d'autres choses...

Comment cela se passe-t-il ?

Nous posons un cadre de bienveillance, d'écoute, de responsabilité et de confidentialité, gage de réussite collective. Puis, la parole se déploie autour d'un thème proposé avec des temps d'écriture, de dessin, de danses, de massages. Un rituel joyeux en toute sororité clôt le cercle ! Nous vous attendons nombreuses !

Pour en savoir plus : 06 74 57 33 52 ou leffetnature77.fr

LES AMIS DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU



En plus de l'entretien des 20 sentiers bleus qu'ils balisent, les Amis de la Forêt de Fontainebleau (AFF) ont procédé au dégagement de la Tour Denecourt qui est attaquée par du lierre et ont commencé à repeindre les bancs de forêt qui en ont bien besoin !

Les AFF se sont aussi attaqués au problème de l'accessibilité des sentiers pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Dans le cadre de Forêt d'Exception®, l'ONF et les AFF ont mis en place une Commission Handicap et accessibilité, afin de remettre

en conformité les sentiers existants pour les personnes à mobilité réduite et d'en créer de nouveaux. L'équipe de terrain, composée de membres de l'Institut d'éducation motrice du Jard, de la Maison départementale des personnes handicapées de S&M, des AFF et de l'ONF, s'est vite mise au travail. Depuis octobre 2020, cinq chantiers ont été menés en forêt : sur la route forestière de la plaine de la Haute-Borne, le sentier de Points de Vue, le sentier des Peintres de Barbizon et la boucle de la Mare aux Évées, avec le dégagement de l'ancien puits de pétrole (parcelle 843).

LES BACOTTES AU FIL DU TEMPS



Notre nouvelle association, issue de l'atelier du vendredi du CCAS, a repris ses activités malgré la pandémie. Nous nous retrouvons chaque vendredi à 14h, salle du Clos Saint-Père où nous partageons nos savoirs : couture, tricot, patchwork, scrapbooking, mais aussi art floral, recyclage de tissus, etc. Nous avons à cœur également de participer à des actions solidaires, notamment celles liées au cancer.

Dans le cadre d'Octobre Rose, nous avons confectionné des coussins « Cœur » pour aider les femmes opérées du cancer du sein, et pris part également à l'action « Rubans Roses » de l'Institut Gustave Roussy. Nous les avons remis à la Ligue contre le cancer de Melun, avec laquelle nous sommes en relation. Le **5 décembre 2021**, nous étions présentes au Marché de Noël.

À compter de février, nous organiserons des samedis à thèmes, une fois par mois (salle multiactivités de l'ALSH). Le premier aura lieu le **12 février**. Les thèmes varieront selon le calendrier (couture, cartonnage, etc.).

Pour **Mars Bleu**, en collaboration avec la Ligue contre le cancer de Melun, nous envisageons une journée sportive et festive afin de sensibiliser le plus grand nombre au dépistage du cancer colorectal.

Pour plus d'informations, contactez-nous au 06 89 50 87 81 ou par mail : lesbacottesaufildutemps@aol.com

LES JARDINS DE LA DÉCOUVERTE



Une première à Bois-le-Roi, animation loto solidaire

Le 11 novembre 2021, *Les Jardins de la Découverte* organisait un après-midi inédit, un super loto solidaire ! Petits et grands se sont installés autour des tables du préau, aménagé pour l'occasion ; les commerçants et associations des environs avaient répondu généreusement à notre appel, et des lots de toute nature ont tenté le public venu en grand nombre, toutes générations confondues. L'organisation a été fort appréciée. Elle était mise en place par *Les Jardins de la Découverte*, aidée par les associations partenaires, *Le Barbacot*, *Plaisirs des Papilles* et *Les Bacottes au fil du temps*, ainsi que la commune. Grâce



aux dons des participants, nous avons pu réunir la somme de 1 086 euros, directement reversée à l'Épicerie solidaire de Vulaines-sur-Seine. Grand merci à tous pour cet élan de solidarité et l'accueil



chaleureux que vous nous avez réservé ! Ce fut une très belle expérience.

Les Jardins de la Découverte organise à chaque période de vacances scolaires des loisirs créatifs intelligents.

Retrouvez le programme sur www.jardinsdeladecouverte.fr

LES TACOTS BACOTS



Notre association de voitures anciennes, Les Tacots Bacots, a toujours revendiqué de représenter le patrimoine automobile et familial. **Les 27 et 28 août 2021**, à l'occasion du Festival Paradisio à Moret-Loing-et-Orvanne, nous avons eu l'occasion de faire vivre deux soirées exceptionnelles au public installé dans des voitures de l'époque avec le film projeté en drive-in : *Partie de campagne* de Jean Renoir (1936).

Un voyage dans le temps inoubliable pour ces passagers-spectateurs qui ont eu ce privilège !

L'AG 2022 des Tacots Bacots se tient **le 30 janvier** à 17h au Clos Saint-Père à Bois-le-Roi.

Président, Michel Saussol : <http://lestacotsbacots.blogspot.com/>



USB ARTS MARTIAUX



Cédric et Thomas, judokas bacots aux championnats du monde de Kata Judo



Les contraintes sanitaires Covid allégées en début de saison ont permis à Cédric et Thomas de reprendre activement leur préparation pour les compétitions internationales. Leur excellent début de saison 2019/2020 a été remarqué par les sélectionneurs de l'équipe de France qui les ont sollicités pour participer aux Championnats du Monde de Kata Judo, organisés à Lisbonne au Portugal le **26 octobre 2021**. Cédric et Thomas passent brillamment le premier barrage avec un score inégalé de 410 points, ce qui leur ouvre la porte de la finale où ils se hissent à la 6^e place mondiale sur 22 couples engagés. Un très beau résultat, obtenu grâce à leur travail, mais aussi à la disponibilité d'infrastructures de qualité à Bois-le-Roi pour s'y entraîner. Place à présent à la saison 2021/2022, qui a commencé idéalement avec une première place sur le podium du Tournoi Kata Judo de Rennes le **samedi 4 décembre 2021**.

USB BADMINTON



Samedi 9 octobre 2021 s'est tenu le blackminton, variante du badminton qui se joue dans le noir quasi complet. Terrains, raquettes, filets et volants ont été marqués de fluo pendant que les joueurs se paraient de motifs hauts en couleurs. Cette joyeuse soirée rythmée par la musique et les spots lumineux a été l'occasion de réunir les membres du club et d'inviter quelques joueurs de clubs voisins. Une soirée réussie !

Les 5 et 6 mars : 2 jours dédiés à nos joueuses lors du tournoi Bad'moiselles à Bourges. **Du 2 au 6 mai** : stage ouvert aux lycéens qui présentent le badminton au baccalauréat.



USB BASKETBALL



La saison a été lancée avec 15 équipes engagées en championnat.

Mention spéciale à nos minimes filles qui, à l'instar des cadettes, porteront nos couleurs au niveau régional.

Dans le cadre de la campagne Octobre Rose, les équipes féminines ont porté des maillots roses et la soirée Fluo, **le 23**, a permis de collecter 500 € au profit de la Ligue contre le cancer. Le club tient à remercier ses partenaires sans qui rien ne serait possible : le Spa Ô de Sermaize, Les Pieds sous la Table, Tradibat Rénovation, Fraikin, Gilles Ladegaillerie BSK Immobilier, Peak, sport-clique.fr et Brice Leiber iad France.

USB GYMNASTIQUE BIEN-ÊTRE



Une nouvelle salle pour le confort de nos adhérents

L'ouverture de la salle multiactivités de l'ALSH est arrivée au meilleur moment pour offrir un cours supplémentaire de Pilates à nos adhérents dans le contexte de distanciation physique. En effet, le cours du lundi soir à 20h30 avait atteint les limites physiques de la salle Évrat avant la pandémie et nous aurions dû restreindre le nombre d'inscriptions au moment où l'envie et le besoin de reprendre une activité physique se sont concrétisés lors de la rentrée de septembre après de nombreux contacts au forum. La répartition entre les deux cours s'est faite naturellement et de nouveaux adhérents nous ont rejoints avec ce nouveau cours le jeudi à 20h30. Christelle y a également transféré son cours de Qi Gong du mardi à 19h15 et propose un nouveau cours de découverte de la méditation à 20h30 lorsqu'un nombre minimum de pratiquants est présent. **Pour tester le Qi Gong ou la méditation, vous pouvez contacter Christelle au 06 77 00 67 82.**

Profitant de ce transfert, Karina propose son cours de sophrologie le mardi à 18h, un horaire adapté aux salariés et de nouveaux adhérents profitent de cette discipline qu'il est toujours possible de rejoindre (**renseignements : Karina 06 95 70 07 43**).

En ce qui concerne nos cours de gym détente, gym bien-être et santé et Pilates, nous avons dû organiser le remplacement de notre animatrice principale actuellement en congé maternité. Ce fut l'occasion de faire la connaissance de plusieurs intervenantes et de bénéficier de l'aide de notre fédération Ufolep. Passée la difficulté de gérer nos plannings au mieux, la multiplication des intervenantes, avec leurs méthodes toutes différentes, ainsi que leur professionnalisme largement reconnu par nos adhérents, a grandement participé à une agréable ambiance dans les cours,



entraînant régulièrement l'arrivée de nouveaux pratiquants... La section propose, tout au long de la saison, 2 cours d'essai dans chacune de nos disciplines (**renseignements : philippe.sevestre@laposte.net**).

Depuis la rentrée, l'USB nous a confié le cours de Gym Équilibre en Mouvement pour nos aînés et les personnes avec des difficultés physiques. Ce cours est désormais proposé à la salle Évrat le jeudi matin, de 10h30 à 11h30, avec Carolane, aidée de Camille, service civique à l'USB, qui assure les remplacements en cas de besoin (**renseignements : Chantal 06 88 85 99 77 ou chantal.mateo1611@gmail.com**).

Une seule discipline n'a pas repris à la salle Évrat depuis la rentrée dans l'attente de la fin des restrictions sanitaires, c'est la Biodanza (**renseignements : Emma Ellison 06 22 11 34 13**).

Le bureau de la Gym Bien-être et l'équipe d'animation vous souhaitent une agréable année 2022 et sont prêts à réaliser vos bonnes résolutions sportives !!

Claude Chavy

Destinée : Bois-le-Roi

Claude Chavy, son mari Bernard et sa fille Isabelle quittent Paris en 1970 pour s'installer à Bois-le-Roi. Après avoir rénové leur « ruine », probablement une ancienne ferme, un beau jour elle rencontre deux dames qui lui font part de leur intention de créer un Club de l'Âge d'Or. Elles lui demandent de faire un recensement auprès des Bacots seniors. Elle accepte, surtout pour le plaisir (« et aussi un peu par curiosité », avoue-t-elle) de rencontrer des gens. Ainsi l'association du Club de l'Âge d'Or, réunissant de manière conviviale les seniors tous les jeudis à la mairie, voit le jour. Une des deux fondatrices, qui était également conseillère municipale, lui suggère alors de la remplacer aux élections suivantes. Le Maire, Monsieur Lesourd, qui avait forcément déjà remarqué Claude lors de ses occupations au Club de l'Âge d'Or, lui propose de le rejoindre sur sa liste. Elle accepte et entre au conseil.

À ce moment-là, fin des années soixante-dix, 22 jeunes ménages s'installent à Bois-le-Roi et rien ne semble être prévu pour l'accueil des enfants. Voilà Claude chargée d'un nouveau recensement, celui des jeunes mamans cette fois-ci : une crèche municipale était devenue une nécessité. Peu de temps après, le Bébé Accueil fut créé à la Roseaie. « Ensuite, on nous a demandé de la musique, du tricot, de la couture, de la peinture, de la sculpture et d'autres activités », poursuit-elle. « En 1980 je suis donc devenue présidente du Trait d'Union et je le suis restée pendant plus de 20 ans. D'ailleurs, il y a toujours des professeurs de musique que j'ai embauchés moi-même. »

Très vite, d'autres activités s'y développent comme le théâtre, l'art floral, l'encadrement, la poterie, afin de satisfaire les nombreux amateurs d'art et d'artisanat. Outre son investissement dans cette association, Claude reste au conseil municipal pendant cinq mandats, notamment comme Adjointe au CCAS. Mais elle s'intéresse aussi beaucoup aux espaces verts et est à l'origine de maintes plantations qui enjolivent notre



commune. Avec son mari elle participe également au 1000 Pattes et est encore aujourd'hui régulièrement présente aux réunions de l'association Bois-le-Roi Audiovisuel et Patrimoine.

Les meilleurs souvenirs de notre gracieuse nonagénaire restent les rencontres, la joie et la convivialité des habitants, les fêtes annuelles, les kermesses. « Aujourd'hui, surtout depuis la Covid, je n'ai malheureusement plus les moyens de rencontrer les jeunes et nouveaux Bacots et ce contact me manque, regrette-t-elle. Avant, tout le monde se connaissait. C'est surtout le rôle des associations de rassembler les habitants, de se rencontrer, de s'estimer, de se rendre service, de

faire des choses ensemble. Parfois notre commune manque de solidarité et d'ouverture d'esprit : nous ne sommes plus au siècle dernier. J'ai vu construire le collège, le stade, l'école maternelle et l'annexe de la primaire : une commune change, de nouvelles personnes s'y installent et c'est normal. D'ailleurs, j'aimerais bien réinstaurer les apéritifs de quartier. À vrai dire, je suis fatiguée de ne rien faire. La vie associative à Bois-le-Roi, c'était ma destinée ».

Alors, si d'aventure vous la croisez, faites-lui un grand sourire. S'il y a une personne à Bois-le-Roi qui le mérite, c'est bien elle !

Les trois prochains conseils municipaux auront lieu **les jeudi 3, 10 février et 24 mars** à 20h30 au préau Olivier Métra

FÉVRIER

SAMEDI 5

Les petits lecteurs de maternelle
9h45, bibliothèque

Rencontre jeunes parents



10h, salle des mariages

DIMANCHE 6

À la découverte des oiseaux d'eau et hivernants



9h30, Île de loisirs

VENDREDI 11

Workshop Êtes-vous snob ?



20h30, salle des mariages

SAMEDI 12

Atelier d'écriture



10h30, bibliothèque

SAMEDI 19

Animation lecture, Voyage dans le Grand Nord



15h, bibliothèque

MARS

DIMANCHE 6



Carnaval des enfants
11h30, place de la Gare

VENDREDI 11

Bébé arrive, parlons-en



19h30, lieu à définir

MERCREDI 16

Des doudous et des livres
10h, BBA

SAMEDI 19

Commémoration du cessez-le-feu en Algérie



10h45, monument aux morts

DIMANCHE 20

4^e édition #forêtpeubelle
Opération de ramassage de déchets

SAMEDI 26

Conférence-débat Regard sur le Monde Akhenaton et Toutankhamon



16h, lieu à définir

AVRIL

JEUDI 15 ET VENDREDI 16

Journées prévention et sécurité jeunesse (JPSJ)



Salle Marcel Paul

Les élections présidentielles auront lieu **les dimanche 10 et 24 avril**, vous avez jusqu'au 2 mars pour vous inscrire en ligne ou jusqu'au 4 mars à l'aide du formulaire papier en mairie ou au consulat.

Les dates, heures, lieux et événements seront à confirmer selon l'évolution de la situation sanitaire. Pensez à consulter régulièrement le site de la mairie **ville-boisleroi.fr** pour d'éventuelles mises à jour !

AGENDA CHARTRETTES



Manifestations proposées
par nos voisins chartrettois
sur la période de
février à avril



FÉVRIER.....

VENDREDI 4

Tournoi de cartes (Belote / Tarot) ①

20h30, Espace culturel
Entrée gratuite
Renseignements au 06 23 26 95 98

SAMEDI 5

Bal folk de l'Amuse Danse

De 20h30 à 23h, Espace culturel
Renseignements au 06 71 70 51 05

VENDREDI 11

Soirée Hypnose ②

20h30, Espace culturel
Entrée payante
Renseignements et réservations
au 06 23 26 95 98



SAMEDI 12

Soirée foot nocturne ③

De 18h à 20h pour les 11-14 ans
De 20h30 à 22h30 pour les
15-18 ans
Gymnase Combourieu
Entrée gratuite sur réservation
au 06 23 26 95 98

VENDREDI 18



Soirée Danse avec 77ASAC



MARS.....

SAMEDI 12

Café du Maire

De 9h à 11h, place de la mairie

DIMANCHE 20

Spectacle enfants

La chèvre de Mr Seguin

15h30, Espace culturel

AVRIL.....

SAMEDI 9

Carnaval

Organisé par le Comité des fêtes

Retrouvez tous les
événements de Chartrettes
en détail sur son site
www.mairie-chartrettes.fr/
ou sur sa page Facebook
[www.facebook.com/
villedechartrettes/](https://www.facebook.com/villedechartrettes/)



Jeu concours du potiron à l'ALSH

En octobre, le Soleil bacot a mis en jeu un des potirons qui a poussé dans le potager de l'ALSH grâce aux soins des enfants. Le jeu consistait à deviner le poids de la courge sans la toucher. Les joueurs inscrivait leur estimation sur un papier et le dépouillement s'est déroulé le 7 octobre 2021. Le juste poids était de 6,3 kg.



1^{er} prix : le fameux potiron et différentes graines,
2^e prix : une sucrine du Berry et différentes graines,
3^e prix : plusieurs sortes de graines.



Halloween à la mairie



Contes pour les plus petits, Escape Game pour les plus grands, la soirée d'Halloween a été riche en émotions. Les plus jeunes ont pu écouter des histoires effrayantes de la conteuse Emmanuelle Fontana, accompagnée de son musicien. Pour les plus grands, les équipes de la DVE ont œuvré à transformer la mairie en manoir hanté et ont su mettre une ambiance de suspense durant les deux heures de jeu.



Vacances de la Toussaint à l'Accueil de loisirs

Durant les vacances de la Toussaint, les enfants du Soleil bacot ont été accueillis dans une famille monstrueusement particulière ! Pendant ces deux semaines, il leur a été proposé diverses activités, comme la fabrication de lanternes effrayantes, des araignées tisseuses, des vampires volants ou encore des boules monstrueuses, des guirlandes, des monstres en chaussettes...

La première semaine, les grands monstres ont passé une journée complète à la mer de sable et les plus petits se sont défoulés le dernier jour à To-Play, la plaine de jeux de Fontainebleau.

La deuxième semaine a été plus courte pour nos petits monstres, ils ont pu profiter de ces quatre jours pour se préparer au bal des monstres qui a eu lieu le vendredi 5 novembre 2021 pour clôturer ces vacances.

Nous espérons que les récoltes de bonbons ont été fructueuses et que chacun a pu reprendre des forces pendant ces jours de repos.



Le 1000 Pattes reprend du service

C'est avec une grande joie que le service du pédibus de la commune a repris le matin du 8 novembre 2021. Certains de nos écoliers ont pu ainsi retrouver le chemin de l'école à pied avec leurs accompagnateurs. Un grand merci aux bénévoles de rendre cela possible. Juste avant Noël, l'âne Chocolat les a accompagnés.



Festivités de fin d'année pour les écoles

Les enfants de maternelle ont profité d'un spectacle appelé « L'arbre roux » présenté par la Compagnie 3 chardons. Il raconte l'histoire d'un bucheron souhaitant abattre un arbre mais il y a un problème, c'est la maison du corbeau, de la belette, de l'écureuil, d'une abeille et d'un pic-vert.



L'école des Viarons a invité « Quintette des quatre vents » pour deux concerts d'une heure chacun, un pour les CP et un pour les CE1. Au menu, présentation des instruments du quintette au travers d'œuvres du répertoire classique, de Mozart à Bernstein en passant par Fauré et Piazzolla, sans oublier des œuvres traditionnelles de Noël issues du répertoire cinématographique (Polar Express, La reine des Neiges, etc.).



Les enfants de l'école Olivier Métra ont assisté à une séance de cinéma, Le Peuple Loup pour les CE2/CM1 et Fritz pour les CM1-CM2/CM2 au CinéParadis de Fontainebleau.

Thématiques solidaires sur les pauses méridiennes



Dans le cadre de la sensibilisation au cancer du sein, Octobre Rose, notre prestataire Elior (restauration scolaire) ainsi que les équipes de la pause méridienne, ont montré leur soutien le jeudi 28 octobre en portant un vêtement et/ou accessoire rose et en décorant la salle de restauration.

Le 19 novembre, les équipes et les enfants ont mis à l'honneur la journée internationale des droits de l'enfant en portant du bleu.



La boîte aux lettres du Père Noël

Comme l'année passée, une boîte aux lettres à destination du Père Noël a été mise à disposition des petits Bacots dès le mercredi 1^{er} décembre devant la bibliothèque municipale.

La centaine d'enfants ayant posté leur lettre ont pu recevoir une réponse personnalisée de la part des lutins du Père Noël qui n'ont pas chômé...



La commune relance les séjours de vacances

Les séjours de vacances constituent pour les enfants des occasions d'épanouissement, de découverte, de développement de l'autonomie et de la vie en société. La commune proposera deux séjours prochainement pour les enfants de la commune, sur la période des vacances d'été 2022. Un séjour pour les CP/CE1 et un pour les CE2/CM1/CM2. Une réunion publique avec le prestataire choisi aura lieu mercredi 16 février en soirée. Un communiqué sera envoyé aux familles avec de nouvelles informations.

Il est également prévu pour les collégiens un séjour en juillet avec la CAPF.





Médiathèque 2022 : vous l'imaginez comment ?

Une médiathèque c'est un bâtiment, mais c'est aussi un projet culturel et social établi par la commune pour la faire vivre.

Avec la volonté de favoriser la médiathèque participative, nous avons, en début d'année 2021, constitué des groupes de travail de volontaires bacots pour travailler sur la réalisation d'un questionnaire touchant les domaines du fonds documentaire, du numérique et du ludique.

Les trois groupes comportaient des personnes d'horizons et d'âges différents qui se sont réunis à plusieurs reprises pour constituer deux questionnaires, l'un pour les adultes, l'autre pour les enfants.

Le questionnaire adultes était en ligne de mai à septembre 2021, la communication sur son existence étant faite au travers de divers canaux, numériques ou non :

- site internet de la commune ;
- page Facebook de la commune ;
- mails aux parents d'élèves, aux adhérents de la bibliothèque ;
- diffusion du questionnaire par le tissu associatif local ;
- diffusion papier à l'accueil de la mairie, à la bibliothèque et envoi papier aux adhérents de la bibliothèque ne disposant pas d'internet ;
- diffusion de flyers avec un QR code aux abords de la gare et des écoles Lesourd et Viarons.

Le questionnaire enfants a été distribué sur feuille à 139 CM1 et CM2 de l'école Olivier Métra, lors d'un temps de classe en juin 2021.



Les activités qui constitueraient une attraction de nature à faire venir ou venir plus souvent se répartissent en 4 groupes, dans l'ordre d'importance décroissante :

1. le choix de livres (près de 20 % des réponses) ;
2. les expositions, la multiplication des animations thématiques, le conseil, fourni déjà aujourd'hui par l'équipe d'animation de la bibliothèque, et l'organisation d'événements (entre 12 % et 10 %) ;
3. que la médiathèque soit un lieu de rencontres et un endroit calme dans lequel il soit possible d'échanger sur ses lectures y compris au travers de l'organisation de cafés lecture (7 %) ;
4. enfin, que la médiathèque permette d'étudier et de surfer sur internet (respectivement 5 % et 3 % des réponses).

Pour accéder à ces services, les plages horaires plébiscitées sont le samedi en journée et le dimanche matin. En semaine, les matins, après-midis et soirées viennent juste après, le midi étant le moins souvent cité.

L'offre culturelle (fonds documentaire)

Les réponses au questionnaire réalisé fin 2019 avaient montré que le fonds documentaire était majoritairement jugé soit insuffisant soit important mais avec peu de renouvellement.

En 2021, les attentes des adultes sont centrées principalement sur les romans, les ouvrages sur le patrimoine local, les cartes de voyages/randonnées et les livres de cuisine/bricolage.

Viennent ensuite les BD, les jeux de société et les DVDs qui sont attendus avec les mêmes priorités que chez les enfants. Une différence notable sur les mangas qui sont identifiés dans les catégories les moins intéressantes par les adultes, mais viennent parmi les plus attendues par les enfants.

L'espace numérique

Le premier élément mentionné dans les retours concerne la mise à disposition d'une connexion internet gratuite et de matériel informatique pour les usagers de la médiathèque, alors que l'accès à la culture numérique, l'entraide ou l'acculturation aux pratiques du numérique n'arrivent qu'en dernier.

Dans les réponses données, les moyens à mettre en œuvre sont en revanche plutôt axés sur une amplitude horaire accentuée d'ouverture, la mise en avant d'une entraide générationnelle et d'un accompagnement. La veille sur les outils et contenus numériques via les newsletters ou la mise à disposition de livres d'histoires pour enfants, livres numériques, bandes dessinées, presse en

ligne n'arrivent qu'en dernier, en cohérence avec les réponses sur le fonds documentaire.

L'espace ludothèque

Pour les enfants et les adultes, les attendus sont principalement la découverte de nouveaux jeux, l'emprunt et l'usage sur place. Les animations autour du jeu et l'accompagnement sont quasiment absents des réponses, contrairement au fonds documentaire où le conseil est un besoin fort. Les jeux grand public sont plébiscités par les petits et les grands en priorité au même niveau. Les adultes positionnent les jeux de stratégie en deuxième choix, les enfants, les jeux d'extérieur.

À noter que les jeux traditionnels sont mentionnés dans les mêmes proportions pour les deux questionnaires.

Les jeux vidéo font également partie de la ludothèque mais remportent un succès différent chez les adultes et chez les CM1/CM2. Si seulement 38,5 % des adultes attendent des jeux vidéo dans l'espace ludothèque, ce sont 88,5 % des enfants.

Pour la très grande majorité, il serait intéressant d'élaborer des fiches d'information (tutoriels) expliquant les règles des jeux simplement qui seraient accessibles avec un QR code sur la boîte. Cependant, seuls 15,4 % des adultes et enfants seraient prêts à s'investir dans leur création.

Pour les animations à organiser, une catégorie remporte un plus grand succès chez les jeunes. En effet, l'escape game vient de loin en 1^{re} position chez les CM1/CM2 alors que chez les adultes ce jeu n'arrive qu'en 3^e position. Par ailleurs, on constate que les soirées et après-midis jeu sont demandés à la fois par les adultes et les enfants. Les jeux de rôle et les jeux géants remportent un plus grand succès chez les enfants que chez les parents, alors que c'est l'inverse pour les jeux de stratégie.

Enfin, on note des idées originales soumises par quelques personnes sur des animations autour de prototypes ou de création de jeux ou encore d'animations autour de l'intergénérationnel.

Concernant les périodes de ces animations, la majorité fait le choix du week-end ou des vacances scolaires.

Suites

Suite à la clôture de la période de consultation, les groupes de travail à l'origine de la conception de ces questionnaires vont à nouveau pouvoir se réunir pour synthétiser ces réponses et faire des propositions à la commission culture et vie associative dans chacun des domaines abordés. Ils contribueront à orienter le fonctionnement et l'acquisition des fonds documentaire, numérique et ludique de la future médiathèque.

Le questionnaire adultes a recueilli 260 réponses soit 7,43 % de la population adulte de Bois-le-Roi, taux de retour similaire à d'autres sondages réalisés précédemment sur la commune.

Des ateliers Ados seront organisés, courant 2022, avec les collégiens pour définir également leurs attentes.

Les quelques questions d'ordre général montrent que 83,8 % des réponses sont favorables à la construction d'une médiathèque à Bois-le-Roi.

Les 43,1 % qui fréquentent la bibliothèque une fois l'an ou moins, le font pour 3 raisons principales :

- une offre qui ne correspond pas à leurs attentes ;
- par manque de temps ;
- des locaux exigus ou peu attractifs.

La majorité fréquente une autre bibliothèque/ médiathèque y compris pour les plus jeunes. Les médiathèques principalement visitées sont celles de Melun et Fontainebleau, suivies de celles situées dans les communes environnantes.

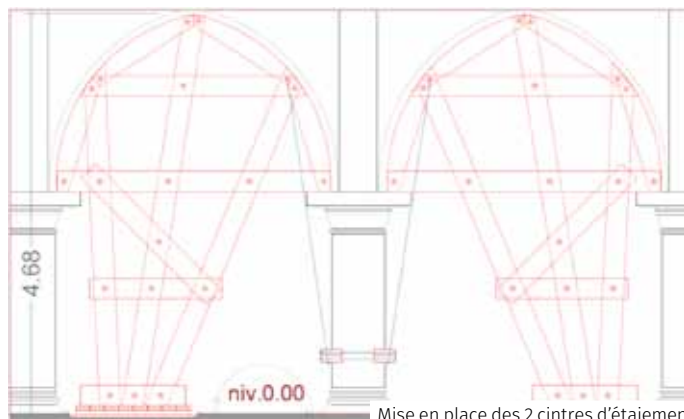
Nouveau lifting pour l'église Saint-Pierre



Implantée sur le site d'un ancien monastère, les fondements du bâtiment datent approximativement du XII^e siècle. Remaniée au cours des siècles, l'église est très dégradée au XVIII^e siècle. En 1838, elle est reconstruite en grande partie. Le cimetière l'entourant est déplacé en 1888. Elle est à nouveau restaurée après la seconde Guerre mondiale, des bombardements voisins (pont sur la Seine) l'ayant endommagée.

Des fissures sont apparues sur le mur latéral nord, principalement concentrées sur les ouvertures et la clé de voûte. Sur le mur intérieur nord de la nef on voit des fissures qui s'ouvrent sur les arcs arrière et un pilier présente des désordres. Le contrefort situé côté parvis est également fissuré et ne joue plus son rôle. La collecte des eaux pluviales, toujours côté nord, doit également être vérifiée, tout comme l'état des regards au sol. Il y a des dalots de couverture à renouveler. À certains endroits, l'eau ruisselle le long du clocher, dégradant ainsi les pierres et les jointoiements de la maçonnerie.

L'Atelier Prieur & Associés (Architecte) a déposé et obtenu un permis : de mise en place de deux cintres d'étalement des grands-arcs nord ; de sondages de reconnaissance de fondation au droit d'une pile de la grande-arcade sud et de la pile étayée de la grande-arcade nord ; de réalisation d'un essai pressiométrique



Mise en place des 2 cintres d'étalement

pour dimensionner les fondations. Des demandes de subventions sont en cours.

En parallèle, un 2nd permis est en cours d'instruction, en relation avec les Bâtiments de France, concernant la modification de toiture et du clocher pour corriger les problématiques de ruissellement des eaux pluviales.

Sous-sol de la Maison des associations

Trois semaines de travaux ont été nécessaires pour la rénovation complète de cette pièce. Ceux-ci ont consisté à reprendre l'intégralité des murs et des plafonds en peinture. Une modification partielle de l'électricité avec remplacement des luminaires (passage en LED) et le déploiement de nouvelles prises a été effectué. Un nouveau sol vinyle a été mis en place et une VMC a été installée pour remplacer un vitrage dégradé.

Un deuxième chantier a été mené par Initiatives77 à l'extérieur du bâtiment, afin de créer un drain périphérique pour éviter les problèmes d'humidité.



École Robert Lesourd : le restaurant scolaire.



École Olivier Métra : installation d'un store-banne.

Un coup de neuf pour les écoles !

Durant les vacances de la Toussaint, un certain nombre de travaux d'entretien ont été menés sur les bâtiments scolaires, dont une partie en régie.

École Robert Lesourd :

- retrait des bancs en mauvais état dans la cour ;
- remise en peinture de la restauration ;
- réparation des films opaques dans les toilettes ;
- pose de film noir dans le dortoir.

École des Viarons :

- remise en peinture de la restauration (vacances de Noël).

École Olivier Métra :

- remise en peinture et remplacement des luminaires avec passage en LED en salle Coquelicot ;
- remise à niveau du revêtement au sol de la petite cour ;
- installation d'un store-banne pour les classes Coquelicot et Sérénade (mercredi 24 novembre).



Forum santé à Chartrettes



**Pays de
Fontainebleau**
Communauté d'agglomération

Le service jeunesse de l'agglomération et le Centre d'Information Jeunesse de Seine-et-Marne ont organisé un forum santé à destination des collégiens. Ce sont en tout 288 élèves des collèges d'Avon, de Bois-le-Roi et Perthes qui ont été accueillis au complexe Combourieu à Chartrettes les 13 et 14 décembre derniers. 16 stands étaient dédiés à la sensibilisation au handicap, la prévention des addictions (alcool, tabac, drogue), la nutrition, le cyber harcèlement et la prévention routière. Chaque petit groupe d'élèves a pu bénéficier d'une session de dix minutes sur chacun des stands. Les partenaires ont animé des ateliers participatifs : gestes de secourisme, utilisation de défibrillateurs, conduite sur parcours d'obstacles avec casque, fabrication de smoothies, déambulation avec lunettes de simulation alcoolémie. Les services techniques de Bois-le-Roi, Chartrettes et de la CAPF étaient mobilisés pour l'installation du gymnase. Le Maire de Bois-le-Roi était présent en sa qualité de vice-président CAPF à la santé ainsi que l'USB Rando pour tous, association bacotte, avec ses joëlettes.



Permanences biodiversité

Vous vous demandez quelle est cette petite (ou grosse) bestiole croisée dans votre jardin ? Et cette fleur si jolie dont vous ne connaissez pas le nom ? Vous souhaitez avoir des conseils sur la meilleure façon de favoriser la biodiversité dans votre jardin ? Les permanences biodiversité sont là pour cela. Une personne experte de Seine-et-Marne Environnement est présente à la mairie pour répondre à toutes vos questions ou bien recueillir vos observations. Il y a en a déjà eu trois depuis le lancement de l'Atlas et il y en aura d'autres !



Nouvelle installation

Découvrez ce nouveau cocon du quartier de Brolles, dans lequel vous serez guidé pour mettre en place un nouveau mode de vie, plus respectueux de votre bien-être, votre énergie et votre épanouissement. **Anne-Sophie Camurat, naturopathe** (Cenatho), vous accompagne grâce à des conseils en hygiène de vie, massage, technique de libération émotionnelle, respiration, relaxation, coaching. Sur rdv au 06 23 87 24 51 ou ansonaturo@gmail.com



Une championne à Bois-le-Roi

Les championnats de France d'Équitation réservés aux enseignants ont eu lieu les 11 et 12 octobre derniers au parc équestre fédéral de Lamotte-Beuvron. **Camille Helin**, enseignante et cavalière, installée avec son conjoint au Jumping Club de Bois-le-Roi depuis le 1^{er} juillet 2006, a été sacrée championne de France en CSO avec sa jument « Chrryjo des Étisses » ! Cette victoire représente une belle récompense pour cette enseignante qui participe activement à la formation de cavaliers propriétaires et à la valorisation de chevaux de tout âge !



Journée portes ouvertes

À destination des futurs étudiants, elles auront lieu **samedi 12 février de 9h à 16h** sur les deux sites du **Lycée La Fayette**, à **Champagne-sur-Seine** et à **Héricy**.



Mi-décembre, 13 sapins ainsi que des places de cinéma pour chacun des membres du foyer ont été distribués aux familles suivies par le CCAS.



Une série d'articles autour de la nutrition sera proposée régulièrement dans le BLR Magazine. Charlotte Liguaire, pharmacien, et Magali Mazmanian, diététicienne nutritionniste, vous proposent celui-ci sur les légumes secs, les fruits à coque et les graines oléagineuses.

Les légumes secs, les fruits à coque et les graines oléagineuses

Les recommandations sur l'alimentation pour les adultes ont été actualisées, en 2019, afin de prendre en compte l'évolution des données scientifiques des dix dernières années. Ces recommandations préconisent entre autres :

1. d'augmenter la consommation d'aliments d'origine végétale riches en fibres : légumes secs mais aussi fruits et légumes et féculents complets. 89,7 % des adultes de 18 à 54 ans n'atteignent pas les recommandations fixées à 25 g de fibres par jour.

Or, les fibres, que l'on retrouve notamment dans les légumes secs, jouent un rôle important sur notre santé :

- elles jouent un rôle protecteur vis-à-vis du risque de certains types de cancers ;
- elles peuvent aider à éviter l'apparition du diabète ;
- elles permettent de contrôler la glycémie en limitant l'absorption des sucres par l'organisme ;
- elles peuvent contribuer à la

diminution du mauvais cholestérol sanguin, en limitant l'absorption des graisses par l'organisme, jouant ainsi un rôle dans la prévention des maladies cardiovasculaires ;

2. de privilégier la consommation d'aliments riches en oméga-3. 83 % des adultes dépassent le seuil recommandé des apports en acides gras saturés, alors que les apports moyens en acides gras oméga-3 des adultes sont environ deux fois trop faibles.

Les oméga-3 participent à la bonne santé cardiovasculaire, de la rétine, du cerveau et du système nerveux ;

3. de réduire la consommation d'aliments gras, sucrés, salés et ultra-transformés.

Quelques idées fausses sur les légumes secs et les fruits à coque

Les légumes secs, c'est trop riche ! FAUX

Contrairement aux idées reçues, les légumes secs ne font pas grossir ! Au contraire, les légumes secs ont un effet rassasiant et permettent donc de réguler l'appétit. Ils augmentent la sensation de satiété (entre les repas) c'est-à-dire qu'ils évitent d'avoir rapidement à nouveau faim.

Les légumes secs, ça se digère mal ! VRAI ET FAUX

Les légumes secs riches en fibres ont l'avantage de favoriser le transit intestinal. Mais ceux-ci peuvent être irritants s'ils sont ingérés en trop grande quantité, et peuvent créer des ballonnements ou des douleurs intestinales. Pour éviter ces désagréments, augmentez votre consommation de fibres de façon progressive pour laisser le temps à votre corps de s'adapter et veillez à boire suffisamment d'eau. Vous pouvez également faciliter leur digestibilité en les rinçant avant de les cuire et également, si cela n'est pas suffisant, jeter la première eau de cuisson.

Les légumes secs, c'est trop long à faire ! FAUX

Les légumes secs ne sont pas si longs à préparer. Par exemple, les lentilles et les pois cassés n'ont pas besoin de trempage. Les haricots secs, les pois chiches et les fèves nécessitent de tremper au moins 12 heures avant cuisson, mais si vous n'avez pas le temps, vous pouvez les trouver pré-cuits en bocaux ou en conserves, prêts à réchauffer ou encore surgelés.



Les légumes secs, les fruits à coque et les graines oléagineuses. Qu'èsaco ?

Les légumes secs

Ce sont des graines, issues exclusivement de plantes de la famille des Fabacées, aussi nommées légumineuses. Il en existe 40 espèces et plus de 18 000 variétés cultivées et consommées dans le monde entier ; les plus connues sont les lentilles (vertes, corail, noires), les haricots (blancs, rouges, noirs), les pois chiches, les pois cassés et les fèves.

En plus d'être source de fibres alimentaires, les légumes secs sont très riches en micronutriments tels que le fer, le magnésium, le potassium et les vitamines et sont également une source de protéines végétales.

Les fruits à coque

Ce sont des fruits contenant généralement une seule graine oléagineuse comestible enfermée dans une coque sclérifiée à maturité. Nous pouvons citer parmi les plus couramment consommées : la noix, la noisette, la noix de pécan, la pistache, la noix de cajou, l'amande, la noix de macadamia, la noix du Brésil. La cacahuète se rapprochant nutritionnellement des noix est associée à ce sous-groupe d'aliments mais n'est cependant pas un fruit à coque mais une légumineuse.

Les noix, noisettes et amandes sont de véritables bijoux micro-nutritionnels : provitamine A, vitamines B1, B2, B3, B5, B6, C, E et PP, fer, potassium, magnésium, zinc, phosphore, calcium, cuivre, fibres et oméga-3 (noix).

Les graines oléagineuses

Il existe trois grandes familles de graines : les graines amyliacées riches en glucides

La France, producteur de légumes secs !

Avec environ 2 000 producteurs sur nos terres, les légumes secs occupaient 30 000 ha de culture en 2012 : environ 15 000 ha de lentilles, près de 8 000 ha de pois chiches, plus de 3 000 ha de haricots secs et 3 000 ha de pois secs destinés à la casserole.

La Seine-et-Marne produit notamment des lentilles, des pois secs, des haricots, bien souvent en culture biologique.

(les céréales comme le blé, le maïs, l'orge, le riz, le seigle, etc.) ; les graines protéagineuses riches en protéines (les légumineuses comme le pois chiche, la fève, la lentille, le haricot mungo, le soja, etc.) ; les graines oléagineuses riches en lipides qui sont celles qui nous intéressent (la graine de lin, de courge, de sésame, de tournesol, de pavot, de chanvre, de chia, etc.).

Ces graines oléagineuses sont donc riches en lipides, essentiellement en acides gras insaturés et contiennent en particulier des acides gras essentiels comme les oméga-3. Comme les fruits à coque, les graines oléagineuses sont des pépites nutritionnelles : des vitamines, des minéraux, des fibres solubles et insolubles ainsi que des oméga-3 (lin, chia...).

Quelques recettes de saison

Salade de lentilles, chou romanesco, betterave, œufs mollets

Faites cuire les lentilles 20 min. Préparez le chou romanesco juste poêlé dans un peu d'huile d'olive, du sel et du poivre. Laissez refroidir les deux préparations. Faites cuire les œufs mollets, 6 min à partir de l'ébullition. Tranchez la betterave cuite en fines lamelles. Associez les préparations et ajoutez une sauce vinaigrette.

Dahl de lentilles corail

Faites revenir 2 min dans 2 cs d'huile (olive ou colza) 1 oignon et 1 gousse d'ail finement émincés, puis ajoutez 1 cc de curry, 200 g de tomates concassées ou en coulis, 200 ml de lait de coco. Laissez revenir quelques minutes puis ajoutez 200 g de lentilles corail et 200 ml d'eau. Laissez mijoter 10 à 20 min. Salez et poivrez en fin de cuisson. Vous pouvez ajouter un peu de coriandre, du citron vert au moment de servir.

Houmous

Égouttez 500 g de pois chiches en conserve. Mixez avec 2 gousses d'ail, le jus d'1 citron, 10 cl d'huile d'olive, ½ cc de cumin, 1 cc de tahin (purée de sésame), un peu de sel. Mixez plus ou moins longtemps en fonction de la consistance souhaitée. Servez frais !

Les fruits secs dans notre jardin !

Noyer et noisetier font partie du paysage de nos jardins. Avec peu d'entretien, ces arbres nous fournissent des noix et noisettes que nous pouvons conserver facilement et donc consommer toute l'année à moindre coût !

Tableau des fruits et légumes de saison

JANVIER

• Betterave	• Poireau
• Carotte	• Potiron
• Céleri	• Salsifis
• Champignon de Paris	• Topinambour
• Chou	• Ananas
• Chou de Bruxelles	• Avocat
• Chou-fleur	• Citron
• Courge	• Clémentine
• Cresson	• Grenade
• Endive	• Kaki
• Épinard	• Kiwi
• Mâche	• Mandarine
• Navet	• Orange
• Oignon	• Poire
• Panais	• Pomme

FÉVRIER

• Betterave	• Poireau
• Carotte	• Salsifis
• Céleri	• Topinambour
• Champignon de Paris	• Avocat
• Chou	• Citron
• Chou de Bruxelles	• Clémentine
• Chou-fleur	• Grenade
• Courge	• Kiwi
• Cresson	• Mandarine
• Endive	• Mangue
• Épinard	• Orange
• Mâche	• Pamplemousse
• Navet	• Poire
• Oignon	• Pomme
• Panais	

MARS

• Betterave	• Poireau
• Carotte	• Radis
• Céleri	
• Champignon de Paris	• Avocat
• Chou	• Kiwi
• Chou de Bruxelles	• Mangue
• Chou-fleur	• Pamplemousse
• Cresson	• Pomme
• Endive	• Rhubarbe
• Épinard	
• Navet	
• Oignon	
• Panais	



AVRIL

• Asperge	• Poireau
• Champignon de Paris	• Radis
• Cresson	• Avocat
• Endive	• Mangue
• Épinard	• Pamplemousse
• Fenouil	• Pomme
• Navet	• Rhubarbe
• Oignon	



Recyclons... chaque action compte !

La mairie a mis en place des containers pour collecter les bouchons et les masques jetables.
En participant à ces collectes vous donnez une seconde vie à ces objets.



Recyclage des bouchons

Déposez vos bouchons dans les collecteurs, prévus à cet effet, de la mairie ou du collège Denecourt. Une fois le bac plein, les bouchons seront récupérés et triés par des bénévoles de l'association *Les bouchons de l'espoir*. Ils seront ensuite vendus à des industriels qui les transformeront en granulés pour permettre la fabrication de nouveaux objets. L'argent récolté permettra de financer des actions d'aide aux personnes handicapées, avec des équipements sportifs adaptés, par exemple. Pour une tonne de bouchons recyclés, ce sont trois tonnes de pétrole économisées (source APME).

Pour savoir si un bouchon est recyclable, il suffit de lire le code de reconnaissance qui y figure (s'il existe). Il s'agit du code américain (SPI Coding System) composé de trois flèches disposées en triangle, au centre duquel apparaît un chiffre. Seules les catégories 2, 4 et 5 sont recyclables. La forme ou la couleur du bouchon n'a pas d'importance.



Recyclage des masques jetables

Déposez vos masques jetables dans les bacs dédiés. Des points de collecte ont été installés à la mairie, à l'accueil de loisirs, à l'école des Viarons et à l'école Olivier



Métra. Les masques récupérés seront ensuite traités, recyclés et permettront la fabrication de nouveaux objets.

Cependant, privilégions les masques réutilisables et lavables. À l'échelle française, une consommation de 2 masques jetables par personne et par jour représente environ 400 tonnes de déchets plastiques produits quotidiennement (*Source Zero Waste France*). Entre 1 et 10 % des masques sont jetés par terre, se retrouvent dans la nature et polluent gravement le milieu marin avec des microfibres de plastique. Réduisons nos déchets. Chaque action compte !



Ateliers Défi Zéro Déchet

« Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas »

En partenariat avec le SMICTOM, la commune de Bois-le-Roi vous invite à participer à un Défi Zéro Déchet afin de réduire la quantité de déchets domestiques que nous produisons.

Des ateliers pratiques prodigueront conseils et astuces pour adopter de meilleures habitudes de consommation. Dans une ambiance conviviale, ces réunions permettront également d'échanger sur les retours d'expériences de chacun et de partager les bonnes idées.

Relevez et participez au Défi Zéro Déchet !
Inscription auprès du service culturel de la mairie au 06 08 22 77 84.



Recyclage des sapins

Chaque année, depuis 3 ans, un site de récupération des sapins de Noël est mis en place à l'intention des Bacots par la mairie. Les sapins récoltés sont broyés par nos services techniques et connaissent une seconde vie.

Le broyat de sapin, un outil écologique

Ce broyat est utilisé par les jardiniers sous forme de paillage et répandu au pied des massifs et des haies. Cela permet de réduire de façon écologique l'apparition des herbes libres, de limiter l'évaporation de l'eau et de favoriser le développement des micro-organismes souterrains qui améliorent la vie du sol. Les sapins sont broyés sur place. Pas de transport, c'est aussi moins de pollution !

Astuce du jardinier !

Le broyat de sapin étant particulièrement acide, il n'est pas adapté à l'utilisation en compost ; en revanche, ses propriétés antigerminatives sont parfaites pour limiter la prolifération des herbes folles de manière écologique. Il agit comme désherbant naturel.



Le compostage des biodéchets arrive à Bois-le-Roi

Les poubelles débordent, des solutions doivent être imaginées pour répondre aux enjeux de réduction des déchets : achat en vrac, réemploi, seconde main, réparation de nos appareils...

27 % des ordures ménagères sont constituées de déchets organiques : épluchures de fruits ou de légumes, marc de café, restes de repas...

En un an, une famille produit en moyenne 100 kg de biodéchets issus de la cuisine.

Pour répondre à la loi AGEC (loi anti-gaspillage alimentaire et économie circulaire) qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 2024, les collectivités territoriales devront proposer la collecte séparative et le traitement des biodéchets des ménages. Plusieurs pistes sont en cours d'exploration : collecte en porte à porte (tout comme nos poubelles actuelles), point d'apport volontaire, ou... compostage partagé de proximité.

Expérimenter un site de compostage partagé : un objectif zéro déchet

Le compostage est un processus naturel de transformation des déchets de cuisine et de jardin par des êtres vivants (micro-organismes et insectes décomposeurs) dans des conditions contrôlées pour produire un humus riche : le compost. Ainsi, ce qui provient de la terre retourne à la terre. Encadrée par un Maître-Composteur, la commune de Bois-le-Roi souhaite proposer dans les semaines à venir une expérimentation autour d'un site de compostage partagé, situé sur le domaine public. Les familles volontaires participant au programme de compostage collectif pourront apporter leurs déchets de cuisine sur un site dédié. En complément, elles bénéficieront d'un accompagnement par un professionnel dans la gestion de proximité de ces biodéchets.

Comment fonctionne un site de compostage partagé ?

Si beaucoup de Bacots pratiquent déjà le compostage dans leurs jardins, la gestion d'un site de compostage partagé requiert un peu plus de savoir-faire technique et le respect des consignes énoncées par le Maître-



Composteur. De nombreuses communes à travers la France, petites ou grandes, ont déjà franchi ce pas, certaines d'entre elles depuis des années. Une vraie satisfaction pour les habitants qui retrouvent dans ces actions écologiques et environnementales du lien social : les « apéro compost » sont légion,

les activités autour de projets communs intergénérationnels voient le jour.

Vous souhaitez participer aux prochaines réunions publiques ou en savoir plus sur ce projet ? compostageBLR@gmail.com



Appel à candidature "Rendez-vous aux jardins" (2^e édition)

La commune de Bois-le-Roi organise une nouvelle journée "Rendez-vous aux jardins". Les particuliers et les associations qui le souhaitent, ouvriront les portes de leur jardin afin de le faire visiter pour partager leur amour de la nature. Cette manifestation aura lieu le **dimanche 5 juin 2022**. Pour vous inscrire ou pour toute demande d'information, merci de contacter la mairie par téléphone au 01 60 59 18 18 ou par mail : manifestations@ville-boisleroi.fr

Consultation sur la réglementation

Depuis fin 2018, la commune n'a eu de cesse de proposer des améliorations de voirie : de la réfection de l'axe Roll-Gallieni, pour laquelle l'équipe en place a obtenu du département qu'ils reprennent intégralement la chaussée, à la rue des Sesçois qui a vu naître un trottoir en bonne et due forme ainsi que des installations fluidifiant les sorties de gare, en passant par l'avenue Joffre sur laquelle des aménagements visant à limiter la vitesse en entrée et en sortie de ville ont vu le jour il y a peu et autres réalisations récentes. Qu'il s'agisse d'offrir davantage de trottoirs conformes aux normes d'accessibilité, de reprendre des chaussées pour assurer la sécurité des usagers ou d'aménager la chaussée en vue de casser la vitesse, à chaque fois, et parfois même en distanciel quand la situation sanitaire l'exigeait, les riverains ont été impliqués dans la construction du projet.

Ce processus de consultation s'impose à nous tant l'impact de la transformation des modes de déplacement que nous connaissons sur notre cadre de vie est

importante. D'ailleurs, 2022 sera placée sous le signe des mobilités puisque le groupe de travail ad hoc, qui compte parmi ses membres des représentants de toutes les sensibilités politiques mais aussi des milieux associatifs et universitaires, a sélectionné le cabinet d'étude qui accompagnera la commune dans l'élaboration de son schéma de déplacement communal et s'est entendu sur un plan projet placé sous le signe de l'objectivation des données et de la concertation avec les administrés. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus en détail dans le numéro du printemps mais cette démarche visant à permettre de faire coexister de manière apaisée les différents modes de déplacement ne saurait être décorrélée de la question que nous vous posons aujourd'hui : comment souhaitez-vous que nous réglementions la vitesse à Bois-le-Roi ?

**Ollivier Hlavac, Adjoint au Maire
délégué aux mobilités,
à la voirie et à la prévention**



Bois-le-Roi labélisée Ville Prudente



Le 13 novembre dernier, à l'occasion du Congrès des maires, Bois-le-Roi se voyait décerner le label Ville Prudente pour la première fois. Sous l'égide de la Prévention Routière, ce label a vocation à valoriser les collectivités qui se sont engagées de manière significative dans la lutte contre l'insécurité routière. Après examen d'un dossier déclaratif élaboré par les services et l' élu délégué aux mobilités, un bénévole de l'association s'est rendu sur site pour effectuer une visite des infrastructures et aborder plus avant les projets évoqués dans le dossier. Pour notre commune, il ne s'agit pas d'une finalité mais d'une manière de saluer les efforts faits sur le terrain et les initiatives prospectives en matière de mobilité et de sécurité. Rendez-vous l'année prochaine pour mesurer les progrès réalisés.

Convention PM avec Chartrettes

À la mairie de Chartrettes, le 13 décembre à 11 heures, la convention de mise à disposition ponctuelle des services de police municipale de Chartrettes et de Bois-le-Roi, a été officialisée par la signature de Pascal Gros, Maire de Chartrettes, en présence du Brigadier-chef principal Frédéric Mesmer et du Brigadier-chef principal Yann Rolland, respectivement responsables de la police municipale de Chartrettes et de Bois-le-Roi.



de la vitesse à Bois-le-Roi

Qu'est-ce qu'une zone 30 km/h ?

Section ou ensemble de sections de voies constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers.

Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police. Les entrées et sorties de cette zone sont annoncées par une signalisation et l'ensemble de la zone est aménagé de façon cohérente avec la limitation de vitesse applicable.

La zone 30 est un espace public où l'on cherche à instaurer un équilibre entre les pratiques de la vie locale et la fonction circulatorie en abaissant la vitesse maximale autorisée pour les véhicules. Ceci doit aider au développement de l'usage de la marche en facilitant les traversées pour les piétons et l'usage du vélo en favorisant la cohabitation des vélos avec les véhicules motorisés sur la chaussée.

Pourquoi la mettre en œuvre à Bois-le-Roi ?

- Plus d'urbanité et de convivialité sur l'espace public
- Plus de sécurité pour les usagers de l'espace public
- Un partage plus équitable de l'espace public
- S'inscrire dans une mobilité durable

Pour répondre, trois choix s'offrent à vous :

1. Envoyez ce coupon réponse à l'adresse suivante :
Mairie de Bois-le-Roi - 4, avenue Paul Doumer - 77590 Bois-le-Roi

2. Déposez-le directement à l'accueil de la mairie

3. Votez en ligne en flashant le QR code suivant :



Votre avis nous intéresse !

Date limite de réponse fixée au dimanche 27 février minuit

Souhaitez-vous :

1 - Passer l'intégralité de la commune en zone 30 km/h ?



2 - Passer l'intégralité de la commune en zone 30 km/h sauf axes majeurs (en rouge) à 50 km/h ?

Dans cette hypothèse, des sections des axes majeurs seraient néanmoins limitées à 30 km/h comme c'est déjà le cas aujourd'hui.



COUPON-RÉPONSE

- ☐ Passer l'intégralité de la commune en zone 30 km/h
- ☐ Passer l'intégralité de la commune en zone 30 km/h sauf axes majeurs à 50 km/h

Nouvelle brigade canine



Valérie et son auxiliaire canin, un berger belge malinois, forment le binôme de la toute nouvelle brigade canine, aussi appelée brigade cynophile, créée en 2021. Sparte est aujourd'hui toujours en formation car celle-ci dure deux ans, il a intégré notre équipe à l'âge de deux mois. L'entretien physique est quotidien et toutes les semaines le binôme participe à des entraînements fondés sur des situations réelles de voie publique. Outre l'image dissuasive et rassurante qu'il procure, le chien participe à la protection et à la sécurité des personnes et des biens. Il permet d'assister les policiers municipaux lors d'interpellations d'individus auteurs de flagrants délits.

Les missions de la brigade canine

- Renforcement des liens entre la population et la police municipale avec le chien, vecteur de communication.
- Assistance et renfort des autres patrouilles.
- Interpellation en cas de flagrant délit (rixes, vol, agression, etc.).
- Patrouilles de sécurisation (gare, marchés, etc.).
- Sécurisation lors des manifestations publiques.
- Intervention sur déclenchement d'alarmes (détection de personne plus rapide avec le chien).



Divagation d'animaux

Nous vous rappelons que votre animal doit être tenu en laisse sur toute la commune pour la tranquillité et la sécurité de tous suivant l'arrêté municipal N° PM2017/211 du 1^{er} décembre 2017. En effet, un chien non tenu en laisse peut provoquer un accident ou bousculer une personne fragile. Nous comptons sur la vigilance de chacun.

RAPPEL : En forêt, il est obligatoire de tenir son chien en laisse du 1^{er} avril au 15 juillet (mise bas et nourrissage des jeunes animaux sauvages). Mais ces derniers temps, plusieurs disparitions de chiens inquiétantes ont été signalées, nous vous conseillons donc de le garder en laisse en permanence.

Affichage sauvage

L'article L. 581-34 du Code de l'environnement sanctionne d'une amende délictuelle de 3 750 euros l'affichage sauvage en des lieux interdits ainsi que l'absence de déclaration voire d'autorisation préalable faite auprès de la mairie. Aux termes de cet article, l'amende délictuelle est applicable autant de fois qu'il existe de publicité en infraction. Néanmoins, l'affichage pour un animal perdu est toléré à Bois-le-Roi, si celui-ci ne dégrade pas le mobilier urbain sur lequel il est apposé et s'il est retiré dans un délai maximal d'un mois.



ANNE-MARIE MALIBERT

Il y a, à Bois-le-Roi, des personnes épatantes. Il suffit de chercher un peu. Parfois c'est même votre voisine ou votre voisin. Des personnes qui travaillent pour que le monde soit meilleur, dans l'ombre, sans aucune ambition politique ou financière et qui s'engagent pour que l'humanité soit traitée avec dignité. Ces belles personnes qui travaillent bénévolement pour le maintien du respect des droits humains, en fait, s'engagent pour nous tous !

Anne-Marie Malibert est parmi elles. Installée à Bois-le-Roi depuis trois ans, cette conservatrice de bibliothèque a œuvré dans les bibliothèques d'universités de sciences, de sciences juridiques, de médecine et j'en passe. Et pendant sept ans dans la bibliothèque du ministère de la Justice. Comme elle dit en rigolant : « *J'ai fait le spectre complet* ». Malgré la richesse de la diversité de sa carrière, où chaque discipline avait ses propres chercheurs et enseignants, et un scientifique ne cherche pas forcément les mêmes informations qu'un juriste, c'est la dernière expérience professionnelle, celle au ministère de la Justice, qu'elle juge particulièrement intéressante.

La « Justice » est sa prédilection. Déjà adhérente d'Amnesty International, à sa retraite, Anne-Marie veut en savoir plus. Suite à la rencontre de gens « *extraordinaires et exceptionnels* », elle n'hésite plus une seconde. « *Amnesty est une organisation de défense des droits humains qui est très attachée à prouver ce qu'elle avance. Son premier travail est d'enquêter, de recueillir des faits et des témoignages. C'est une organisation extrêmement rigoureuse et très sérieuse. Après avoir vérifié les preuves reçues, Amnesty International alerte et informe les responsables concernés de leurs manquements en droits humains, en leur rappelant les conventions et traités. Après le travail d'enquête, il faut donc agir auprès des autorités gouvernementales ou des grandes entreprises internationales. Car la violation du droit humain existe dans toute activité humaine.* »

Elle pourrait en parler des heures, de l'injustice dans toute sa triste splendeur : Amnesty International est implantée dans 70 pays et mène des enquêtes sur 150 pays. Il est à préciser qu'aucun pays n'enquête sur lui-même. « *Pour garder l'objectivité, la sérénité,*



l'impartialité nécessaires », précise-t-elle. « *En France, l'un des premiers combats d'Amnesty International fut de soutenir très activement l'abolition universelle de la peine de mort. De manière plus générale, l'organisation combat toute forme de discrimination et veille à ce que la loi, surtout envers les minorités, soit respectée. Dernièrement, nous avons enquêté sur les violences policières récemment exercées en France. Sans oublier les harcèlements psychologiques qui sont malheureusement universels.* »

Ce qui explique peut-être aussi pourquoi elle s'est installée à Bois-le-Roi, avec un jardin qu'elle tente admirablement de transformer en paradis terrestre. Elle le confirme : « *Il y a ici un sentiment de paix, qui est peut-être un peu fallacieux car le monde ne s'arrête pas à la sortie de la gare de Bois-le-Roi : Bois-le-Roi est dans le monde. Mais quand j'ai accompagné des réfugiés politiques dans des situations extrêmement*

difficiles ou psychologiquement très atteints, quand la pression est très grande, il faut rester solide. Le calme de Bois-le-Roi me fait du bien. Et nous y avons rencontré des personnes formidables ».

Cette tentation bacotte constante au farniente, à la lecture et au jardinage n'est pour elle nullement une raison pour prendre sa retraite au pied de la lettre. « *La première et peut-être la seule richesse de ce monde est tout ce qui est vivant. Et évidemment les hommes, femmes et enfants qui peuplent cette terre. J'espère que j'aurai toujours assez de colère pour m'indigner de tout ce qui ne va pas et essayer, à ma toute petite mesure, de faire quelque chose* ».

<https://www.amnesty.fr>



À la table de Bois-le-Roi

Pas envie de cuisiner ? Quelque chose à fêter ? Pas de panique. À Bois-le-Roi, nos restaurants, brasseries et traiteurs sont là pour vous servir, sur place ou à emporter, midi et soir. Du sandwich jambon-beurre ou croque-monsieur aux plats les plus sophistiqués ; de la salade végane à la pièce du boucher ; de la pizza au döner kebab en passant par les spécialités thaïlandaises : à Bois-le-Roi tous les goûts culinaires sont dans la nature. Bien évidemment, pour contenir la Covid-19, nos restauratrices et restaurateurs bacots maintiennent les plus hauts standards de propreté et d'hygiène et ont pris des mesures supplémentaires pour protéger leurs clients. Bon appétit !



BAR DE LA CITÉ

6, place de la Cité
01 60 66 82 93
<https://www.facebook.com/Bar-de-la-cité-108740994155974/>

Cette brasserie typique bacotte avec sa terrasse place de la Cité propose tous les midis un plat, un menu du jour et une ardoise. Ses nombreux habitués y dégustent une cuisine traditionnelle française, sans oublier son grand choix de sandwiches, du classique jambon-beurre au rosette-cornichons ou encore le poulet-crudité ou l'Américain. Les boissons peuvent également être emportées.

- Restaurant du lundi au vendredi de 12h à 14h
- Brasserie du lundi au samedi de 7h à 20h

LA BACOTTE

92, avenue du Maréchal Foch
01 60 69 59 81
<https://la-bacotte.metro.rest/>

Ce restaurant vous invite à un voyage culinaire en Italie, avec sa multitude de pizzas, de pâtes, d'antipasti, de lasagnes ou encore ses risottos aux truffes et asperges ou aux gambas. Mais vous y dégusterez aussi des tatakis de saumon, des hamburgers et des salades. Vous pouvez emporter votre plat chez vous ou opter pour une livraison à domicile.

- Mercredi, jeudi, dimanche de 12h à 14h et de 19h à 22h
- Vendredi, samedi de 12h à 14h et de 19h à 22h30



Restaurant Vallée de la Solle...

L'ATELIER DES DOUCEURS

2, avenue Gallieni
01 60 69 80 93 - 06 02 52 26 23
latelierdesdouceurs77@yahoo.com
<https://www.latelierdesdouceursdecharettes.fr>

Ce traiteur vous propose une grande diversité de plats préparés à emporter chez vous, allant (selon les propositions du jour) de la paëlla poulet, poisson blanc et crevettes au couscous, de la blanquette de veau à la choucroute alsacienne, de la salade César aux lasagnes bolognaises et d'autres spécialités locales ou exotiques : n'hésitez pas à réserver surtout si vous êtes nombreux.

- Du mardi au samedi de 9h à 13h30 et de 16h à 19h
- Dimanche de 9h à 13h

LE BLR

18, avenue Paul Doumer
01 60 68 62 82
restaurantblr77@gmail.com
<https://www.facebook.com/RestaurantLeBLR/>

Ce restaurant et bar à vin change sa carte assez souvent, la viande y occupe toujours une place importante, tout en proposant du poisson, plusieurs salades et des frites faites maison ! De plus, le BLR possède une grande terrasse avec un coin lounge où sont régulièrement organisés des concerts pop-jazz au grand plaisir de ses clients.

- Du mardi au samedi de 12h à 14h et de 19h à 23h

LE CONSTANTINOPLE

2, avenue de la Forêt
01 60 66 89 51
<https://restaurantconstantinople.fr>

Cet établissement offre un grand choix de spécialités originaires du Moyen-Orient comme le classique döner kebab ou le sandwich kofte, puis une quantité d'autres recettes, saveurs et parfums de la gastronomie turque mais aussi des hamburgers, des tacos et des salades grecques. À emporter ou à déguster sur place. Livraison à domicile possible.

- Du lundi au samedi de 11h à 15h et de 18h à 22h30
- Dimanche de 18h à 22h30

LE MILTON PUB 2.0

15, rue des Grand Champs

01 64 52 36 92

<https://www.facebook.com/miltonpub2.0/>

La cheffe de cet établissement, avec vue sur le manège de l'Espace Rozier et une grande terrasse à l'extérieur, propose quotidiennement ses suggestions. Mais la grande spécialité est le « bowl », une variante du traditionnel plat hawaïen, au magret et saumon fumés, aux crevettes ou au poulet frit, et des bruschettas. De plus, on y organise des soirées karaoké et des concerts.

- Du lundi au mercredi de 12h à 14h30
- Du jeudi au samedi de 12h à 14h30 et de 19h à 0h

LES PIEDS SOUS LA TABLE

7, rue Demeufve

06 08 85 40 07

contact@lespieds-souslatable.fr

Ce chef à domicile propose une carte « bistrannique » plutôt haut de gamme, il a revisité des plats français pour embellir vos anniversaires, mariages et repas d'affaires, avec un service à l'assiette. En bref, c'est le restaurant à la maison ! De plus, il propose des paniers à emporter et est chargé des tables d'hôtes du spa Ô de Sermaize. Il est également présent sur le marché de Bois-le-Roi le dimanche matin.

LE TOKYO (CAFÉ DE LA GARE)

Place de la Gare

01 60 69 61 09

Le Tokyo sert une cuisine traditionnelle française avec des plats du jour et une ardoise avec le choix entre 4 entrées, 4 plats et 4 desserts tels que des nems au chèvre-miel, du filet de dorade, du parmentier de canard confit et un café gourmand. Tous les midis, du lundi au samedi compris, sauf le dimanche où cette brasserie propose du « snacking » comme le croque-madame et le croque-monsieur. Possibilité de plats à emporter.

- Du lundi au vendredi de 6h30 à 20h
- Samedi et dimanche de 7h à 20h

LOVING HUT

3, place de la Gare

06 59 22 83 96

Facebook : [lovinghutepiceriebiovegan](https://www.facebook.com/lovinghutepiceriebiovegan)

lovinghutepiceriebiovegan@gmail.com

Des burgers végétariens avec du fromage végétal, des « Bo Bun », des nouilles sautées, des soupes à la citronnelle, des tartes aux champignons, des « carrot cakes » et bien d'autres spécialités véganes : cette épicerie propose une quantité de plats de légumes bio et des pâtisseries sans gluten, tous préparés sur place, avec une restauration rapide sur sa terrasse ou à emporter chez vous.

- Lundi de 11h30 à 14 h et de 15h à 20h
- Du mardi au vendredi de 10h30 à 14h et de 15h à 20h
- Samedi de 10h30 à 20h
- Dimanche de 10h30 à 13h30



... et l'Auberge de la Renaissance, 2 restaurants disparus de Bois-le-Roi (cartes postales 1910, collection Jean Varly)

O'MARTIN

79, avenue Gallieni

01 64 87 12 65

<http://www.omartin-restaurant.fr>

Le chef de ce restaurant de cuisine traditionnelle mais remarquablement inventive change son menu chaque semaine. Difficile donc de vous énumérer ses plats et menus mais son site est régulièrement mis à jour et pour sûr, en prenant en considération les avis de leurs clients, vous allez vous y régaler avec ses produits frais et excellents.

- Mardi, vendredi et samedi de 12h à 15h et de 19h à 0h
- Mercredi de 12h à 15h
- Jeudi de 12h à 15h et de 19h à 22h

POM PIZZA

7, place de la Cité

01 60 68 97 38

<https://pompizza77590.wixsite.com>

La carte de Pom Pizza présente plus de 30 différentes pizzas, de la Napolitaine à la Quatre-Saisons, y compris des nouveautés telles la New-York ou l'Hawaïenne. Vous pouvez également la composer vous-même avec les ingrédients de votre choix. La pâte et la sauce tomate sont faites maison. La maison propose aussi des chicken-wings et autre Tex-Mex et un service gratuit de livraison.

- Du mardi au jeudi de 18h à 22h
- Du vendredi au dimanche de 18h à 22h30

RÉGAL THAÏ

9, rue de la République

01 64 52 09 52

<https://regalthaiboisleroi.fr>

Ce restaurant thaïlandais fraîchement installé à Bois-le-Roi, avec son agréable terrasse, propose également la vente à emporter, des formules du midi pour les personnes pressées et une multitude de plats typiques comme le poulet au curry vert, des soupes au lait de coco, du bœuf sauté à l'ail, des nems aux légumes ou aux crevettes, des riz parfumés ou des woks de légumes.

- Du mardi au samedi de 12h à 14h et de 19h à 21h30

Journées européennes du Patrimoine à Bois-le-Roi, 18 septembre 2021

Pourquoi des châteaux à Bois-le-Roi ?

L'Île-de-France compte de nombreux châteaux (plus d'une vingtaine en Seine-et-Marne, dont beaucoup sont ouverts à la visite). Hormis quelques mottes féodales et tours médiévales, ils datent tous, tant pour leur construction initiale que pour leurs transformations ultérieures, des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Ils sont l'effet visible d'un phénomène politique et social caractéristique de l'Ancien Régime, « la société de cour ». En effet, à partir du moment où, dès la seconde moitié du XVI^e, la cour de France se sédentarise entre le Louvre et Versailles, il convient à la noblesse d'épée et de robe et aux grands financiers de ne point trop s'éloigner du souverain (qui dispense fonctions, charges et pensions), tout en satisfaisant ce « goût des champs » propre en Europe aux gens des villes à partir de la Renaissance. Résider dans un rayon d'une trentaine de lieues (environ cent vingt kilomètres) autour de Paris permet de rejoindre, dans un délai d'un à trois jours et dans de bonnes conditions de sécurité, son hôtel particulier parisien, puis la cour. À cela s'ajoutent deux avantages substantiels : vivre un temps sur ses terres permet de consommer les produits de ses fermes et de réduire la dépense ; s'y réfugier est salutaire en cas d'épidémies urbaines (peste, choléra, etc.), fort fréquentes.

Ce modèle socio-économique perdure, sans changements notables, jusqu'à la fin du XVIII^e.

La Révolution, qui s'attaque à la propriété nobiliaire, l'ébranle sans toutefois l'abattre. Sous le premier Empire, une partie de ces propriétés passent dans les mains de hauts dignitaires du nouveau régime, maréchaux, généraux, conseillers d'État... À Bois-le-Roi, le général baron Jean-Pierre Béchaud acquiert le château de Sermaise et le directeur général des subsistances aux armées, Jean-Baptiste Tornezy, s'installe à... Tornezy. En dépit des objurgations de Napoléon, qui souhaite que les terres deviennent productives pour contrer les conséquences du blocus continental, parcs d'agrément et forêts giboyeuses y demeurent très largement majoritaires.



Sous la Restauration, puis la Monarchie de Juillet, une nouvelle classe sociale apparaît, avide elle aussi de résidences à la campagne, la grande bourgeoisie d'affaires enrichie dans les fournitures aux armées, le négoce, les manufactures, la banque.

Ni le second Empire, ni la guerre franco-prussienne, ni la Commune de Paris, ni même l'établissement de la République ne remettent en cause cette pratique sociale aristocratique. C'est ainsi que le riche Abel Laurent achève son château à Brolles en 1862.

La Grande Guerre décime les familles et met à mal les fortunes. À l'arrière du front, les châteaux sont transformés en hôpitaux et maisons de convalescence pour les blessés.

Mais c'est une fois la paix retrouvée, que les grands domaines campagnards franciliens connaissent leurs plus fortes mutations. Ils sont concurrencés par des destinations plus flatteuses (Bretagne, Côte d'Azur, Côte basque...) désormais aisément accessibles par la route et par le train et deviennent coûteux et difficiles à entretenir dans un contexte de crise économique et de raréfaction de la domesticité. Dans l'Entre-deux-guerres,

nombre d'entre eux sont vendus à l'État (qui y installe des institutions sanitaires et éducatives). Des municipalités et des groupes privés financiers ou industriels s'en portent également acquéreurs pour y loger des centres aérés et des colonies de vacances destinés à la jeunesse.

Ce modèle initié dans les années 1930 traverse sans grands changements la seconde Guerre mondiale et perdure jusque dans les années 1970-1980. Ultérieurement, pouvoirs publics et particuliers se désengagent de la gestion de ces structures foncières onéreuses en même temps que les pratiques récréatives se modifient : les colonies de vacances disparaissent et « jeunesse » ne rime plus nécessairement avec « plein air ».

L'avenir de ces « châteaux aux champs » se situe désormais plutôt du côté du patrimoine (installation de musées, de lieux culturels... dans des locaux qui offrent de beaux volumes et un cadre intéressant) et de l'événementiel (événements privés, soirées à thèmes, etc.).

Georges Miroux
Association Bois-le-Roi
Audiovisuel & Patrimoine

Nos peintres en mairie

Pour la nouvelle année 2022, nous avons choisi de vous faire partager la beauté de certains tableaux que possède la mairie. Nous les reproduisons en grand sur notre page de couverture. Robert Lesourd dans son livre « Bois-le-Roi mon village » n'a-t-il pas parlé de « Bois-le-Roi village d'art » ?

Bois-le-Roi hébergea ses peintres beaucoup plus tard que les autres villages de la forêt. Alors que Barbizon accueillait Corot dès 1827, que Bourron-Marlotte s'ouvrait en 1831, Grez-sur-Loing en 1860, Bois-le-Roi attendit ses artistes jusqu'en 1871, après la Commune de Paris. Cette date n'est pas innocente et expliquerait la couleur républicaine de nos artistes.

De lourds travaux publics avaient affecté le village depuis Louis Philippe et avaient ravagé les prairies et les chemins en supplément d'un port de stockage en bois et grès, encore très actif, dont Franck Bail conserve la mémoire avec son « Fardier » au premier étage. La construction du chemin de fer en 1848, celle de l'écluse en 1860 amenèrent momentanément un grand nombre d'ouvriers, va-et-vient peu propice à la création. Mais en 1871, la Seine réinventée, canalisée, le port supprimé, le pays trouvait un visage calme et paisible qui séduisit un peu plus tard le grand architecte Louis Périn, dont les nombreuses aquarelles de sa Seine aux formes tendres, se trouvent au premier étage. Bois-le-Roi s'éveillait tardivement à l'art. Notre propos n'est pas d'évoquer ici tous les artistes mais de donner un écho, un contexte à nos toiles en mairie. Peu connue au début des années 1871, Bois-le-Roi servit de refuge aux artistes et intellectuels engagés, dissidents politiques de la Commune. Un mouvement suivit.

Grâce au train, arrivaient des peintres étrangers à l'auberge Deligant de Brolles, le Suédois Hill, en 1877, dont nous n'avons pas de toiles et un groupe d'Américains dont Edward Redfield, en 1891, qui laissa deux marines sur les murs de l'auberge.

Hélas, l'auberge Deligant n'eut pas le rôle de l'auberge Ganne de Barbizon ni de l'hôtel Chevillon de Grez qui attiraient les jeunes rapins des ateliers parisiens et créaient des colonies productives. Elle ne sut pas fédérer et ne garda que les étrangers isolés de passage. Les peintres qui apparaissent dans nos recensements sont éparpillés, louent chez l'habitant comme chez Charles Bégaut, rentier en 1896, et ne nous ont pas laissé de toiles.

C'est la fin du siècle, la mode est plus au confort bourgeois qu'à la bohème. Les œuvres données en mairie sont celles de grands peintres parisiens médaillés, déjà connus, qui furent propriétaires d'une maison et d'un atelier. Ils ne venaient pas se perfectionner, ni créer d'école, mais ils se retrouvaient entre amis, participant à une



Nature morte d'Ida Perret



Guide de l'escorte de l'empereur de Guido Sigriste

vie locale, familiale et intellectuelle intense. Il arrive qu'ils se marient comme Aimé Perret avec une fille du pays, dont il a peint ce magnifique portrait de couverture, racheté par le Maire Mme Delporte chez Osenat, et se regroupent, originalité de Bois-le-Roi, avec des musiciens et des littérateurs. Aimé Perret peint le poète Gustave Mathieu et Joseph Bail peint le journaliste Louis Létang, Robert Noir peint l'écrivain Louis Noir. Ils font des dons d'œuvres académiques, le prix de Rome de Moreau de Tours, *Ptolémée au Tombeau d'Alexandre*, de peintures de personnages locaux, *Le Père Coco* de Joseph Bail, de scènes républicaines, *Guide de l'Escorte de l'Empereur* de Guido Sigriste, puis après 1890, don de natures mortes, les *Fleurs* du Maire Maxime Gibaut, peintes en 1907, et des paysages *la Mare des Marchais* de Marcel Bain, peint en 1926.

D'autres œuvres sont celles de femmes très talentueuses, souvent femmes de nos peintres, *le Retour* de Thérèse Moreau de Tours, *le père Napoléon* de Marie d'Etcheverry, *Nature morte dit le chou* d'Ida Perret, les *sous-bois de Fontainebleau* de Marie-Désirée Bourgoin.

Nos toiles ne sont qu'un aperçu de ces talents qui furent féconds et dont les productions honorent les musées du monde entier.

Michèle Saliot, 18 novembre 2021



Aquarelle de Louis Périn

Le choix

de nos bibiothécaires,
Amandine et Carole, et
d'Hélène du Club de Lecture.

DE QUELLE COULEUR SONT LES BISOUS ?

Rocio Bonilla

— Jeunesse

Monica, alias Minimoni, adore peindre tout ce qu'elle voit et tout ce qui l'entoure. Et voilà qu'un jour, elle décide de vouloir peindre les bisous. Mais, au fait, de quelle couleur sont les bisous ? Chaque double page de cet album, très poétique, est consacrée à une couleur et aux objets, animaux, émotions auxquels elle nous fait penser. Un album rempli d'humour et de tendresse qui nous invite à laisser libre cours à notre imagination. Mais, au final, saurons-nous de quelle couleur sont les bisous ? À partir de 3 ans.

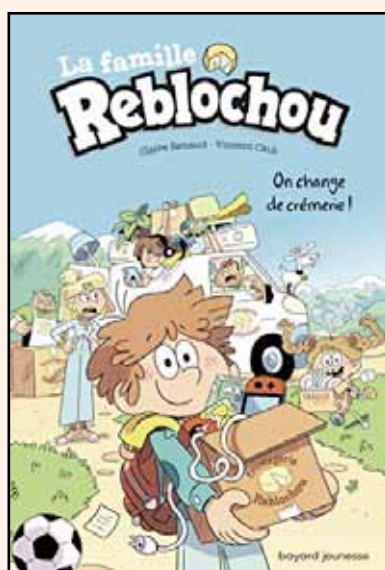


POLAR VERT TOME 1 : LES ALGUES ASSASSINES

Thierry Colombié

— Jeunesse

Une plage bretonne recouverte d'algues vertes. Un cheval mort et un cavalier dans le coma... Et une ado, Klervi, qui va devoir jouer les indics pour la gendarmerie en infiltrant la famille de celui qu'elle aime. Nous voilà embarqués dans un policier écologique, traitant aussi de l'éco-anxiété (déprime qui touche les citoyens inquiets des répercussions du changement climatique). Un policier rempli de suspense de la première à la dernière ligne, de l'action et des personnages au double jeu. Une histoire addictive avec une fin qui donne envie de lire le tome 2 (prévu en février 2022) ! À partir de 14 ans.



LA FAMILLE REBLOCHOU TOME 1 : ON CHANGE DE CRÉMERIE !

Claire Renaud - Vincent Caut

— Jeunesse

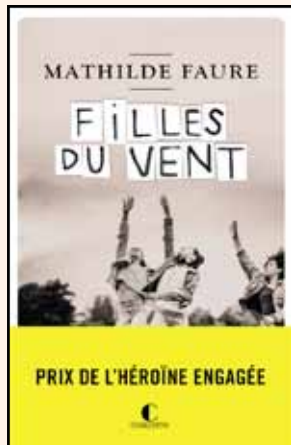
La famille Reblochau, fromagers de génération en génération, vit paisiblement dans les montagnes. Jusqu'au jour où la mère décide de faire déménager la famille en ville pour ouvrir une fromagerie... Un petit roman très sympa à lire avec une famille plus que rocambolesque. Une alternance entre le texte et des passages en BD qui devraient séduire tous les jeunes lecteurs ! À partir de 8 ans.

FILLES DU VENT

Mathilde Faure

— Adultes

Avec ce livre nous rentrons de plain-pied dans le monde des jeunes filles placées ! Qu'il est dur le monde de ces adolescentes qu'on enlève de leurs familles où elles sont maltraitées pour les placer dans des foyers où la violence reste leur pain quotidien. Elles sont violentes, dures, fermées... mais derrière cette carapace nous découvrons des jeunes filles formidables qui ont seulement besoin d'amour, de reconnaissance et de stabilité. Ce livre nous interroge sur toutes les failles d'un système qui ne sait pas protéger ses enfants. Au-delà de cet aspect nous les suivons dans une aventure d'où elles sortiront plus fortes et auront tissé de solides liens d'amitié. Gros coup de cœur !



LA FAMILIA GRANDE

Camille Kouchner

— Adultes

Le récit de l'enfance et de l'adolescence de Camille Kouchner, fille du célèbre médecin de gauche et d'Éveline Pisier. Au sein de cette famille d'intellectuels, politiciens de gauche, va se jouer une histoire sordide. Le beau-père de Camille, Olivier Duhamel, va faire subir à son beau-fils des attouchements et des viols. Comme dira la mère à sa fille : « ce n'était pas grave, il n'y avait pas sodomie ».



C'est l'inconscience de la mère et le silence de tout ce microcosme intellectuel qui choquent, voire sidèrent le lecteur. Comme dans « le consentement », ce sont les adultes qui sont tous complices d'un acte qui va détruire la vie de deux enfants coupables d'une seule erreur : « aimer passionnément leurs parents ». J'ai démarré ce livre avec quelques réticences et j'en ferai un coup de cœur.



CE QUE NOUS CONFIONS AU VENT

Laura Imai Messina

— Adultes

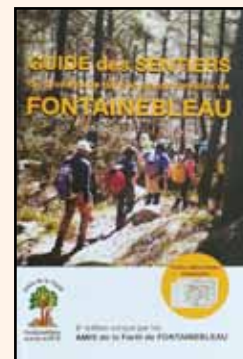
Il existe au Japon une cabine téléphonique située au milieu d'un jardin. Elle est posée là comme le vestige d'un temps révolu. Un gardien soigne avec amour ce lieu et les gens qui s'y rendent. Ils viennent là pour parler avec leurs défunts, ils murmurent, discutent ou crient dans le combiné, et cela leur fait du bien. Ce livre nous parle du deuil et de l'espoir avec beaucoup de délicatesse, il nous raconte aussi l'amour, l'amitié et la compassion.

GUIDE DES SENTIERS DE PROMENADE DANS LE MASSIF FORESTIER DE FONTAINEBLEAU

— Édition locale

Ce guide indispensable, édité et conçu par l'association des Amis de la Forêt de Fontainebleau, est pour tous les nouveaux Bacots qui souhaitent en savoir plus sur notre belle forêt afin de s'y promener et de la découvrir. En plus de décrire méticuleusement ses plus beaux sentiers, celui-ci donne une mine d'informations sur son histoire, sa géologie, sa faune et sa végétation.

<http://www.aaff.fr>



Les textes sont retranscrits dans leur intégralité à la virgule près et sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs



Quelles sont les caractéristiques de notre territoire ?

Dans le contexte régional de demande persistante de logements, les attraits de notre commune (Seine, forêt, collège, gare) induit un prix élevé du foncier qui entraîne quelques conséquences :

- il érige une barrière financière et, de fait, ségrégative pour les postulants ;
- il accroît le volume des opérations immobilières dont seule l'importante envergure garantira le retour sur investissement ;
- il est prohibitif pour les bailleurs sociaux ;
- il surenchérit de même le coût de l'intervention publique communale (préemption à des fins de sauvegarde).

À cet égard le projet de signature d'une convention foncière avec l'EPFIF porte une lumière crue sur BLR :

- faute d'une politique volontariste en ce domaine, le nombre de logements sociaux culmine depuis des décennies à 1% du parc total de logements bacots, au lieu du ratio légal de 25% ;
- la loi SRU désormais applicable à BLR y induit un rattrapage d'autant plus brutal ;
- la présence de parcelles importantes (Focel aujourd'hui ! D'autres

demain ?) est propice à des appétits spéculatifs visant à l'édification de bâtiments d'habitation ou d'activité ;

- à défaut d'avoir favorisé en continu des logements sociaux diffus, chaque projet majeur d'immobilier d'habitation sera assorti de logements sociaux.

Gouverner, c'est prévoir ! Aussi on ne peut que déplorer le manque de courage politique des majorités municipales successives se refusant à anticiper les mutations inéluctables. Sans aucune vision stratégique la ville aborde ainsi dans les plus mauvaises conditions un tournant social, urbanistique, écologique, financier et démographique. Aussi il est **urgent de définir collectivement dans tous ces aspects le BLR de demain**. Dans l'espoir que 2022 y contribuera, nous vous souhaitons une excellente année.

Les élus écologistes & citoyens : C. GIRE, J.L. PERRIN, D. VETTESE, D. POULLOT
avecvousblr.canalblog.com
le 12/12/21



Quand le Maire de Bois-Le-Roi se renie.

En 2020, le candidat-maire, David Dintilhac, s'était engagé dans un de ses écrits à ne pas construire de grands immeubles et à ne jamais recourir aux **expropriations**.

Le 18 novembre 2021, il essaie de faire voter en catimini une convention qui dit exactement le contraire : une densification à 65 logements par hectare minimum dont 50% de logements sociaux (art.5 de la convention) en recourant si nécessaire à l'**expropriation** (art. 10 de la convention).

Nous remercions les 200 Bacottes et Bacots qui, alertés par la liste réussir ensemble sont venus à ce conseil municipal du 18 novembre exprimer leur désaccord formel. **Sans eux**, la convention n'aurait pas été retirée de l'ordre du jour du Conseil et **tous les propriétaires seraient potentiellement expropriables** à ce jour.

Mais le Maire n'a pas renoncé.

Pourtant les élus sont choisis par les citoyens pour protéger et non pour déposséder.

Nous ne pouvons plus nous contenter de promesses ni d'écrits puisqu'ils ne sont pas tenus par le Maire. Seule la détermination et la **mobilisation de tous les habitants de Bois-le-Roi** seront les **garants** de notre art de vivre, puisque le Maire ne défend pas la volonté de l'immense majorité des Bacots. Restons vigilants !

Pour vous et avec vous.

Patrick GAUTHIER, Chantal PULYK, Xavier BLONDAZ-GÉRARD, Marie-Aline ASCHEHOUG, Alain DUVIVIER et la liste Réussir Ensemble avec les Bacots vous souhaitent une bonne et heureuse année 2022.
Fait le 11 Décembre 2021
<https://reussirensembleabl.fr>



Bois-le-Roi évolue, avançons ensemble !

L'année dernière, le Maire a été convoqué en sous-préfecture pour se voir signifier l'**application de la loi SRU sur la commune de Bois-le-Roi depuis le 1^{er} janvier 2021**.

L'information en a été donnée publiquement en conseil municipal et la majorité a expliqué que nous devons veiller à l'application progressive de la loi en développant le logement abordable et social sur la commune. **L'inaction faisant peser le risque d'une très forte dégradation des finances communales** et la reprise en main par le préfet du droit de préemption et de l'attribution des permis pour construire des logements très sociaux.

La commune évolue, c'est inéluctable, notre première responsabilité comme élus est de veiller à accompagner **une évolution équilibrée, respectueuse des habitants actuels**, de ceux qui ne trouvent pas ou plus de solution de logement adaptée à l'évolution de leur projet de vie. Cela se fera dans le respect du droit des sols, en prenant en compte les protections nouvelles du PLU modifié en 2021.

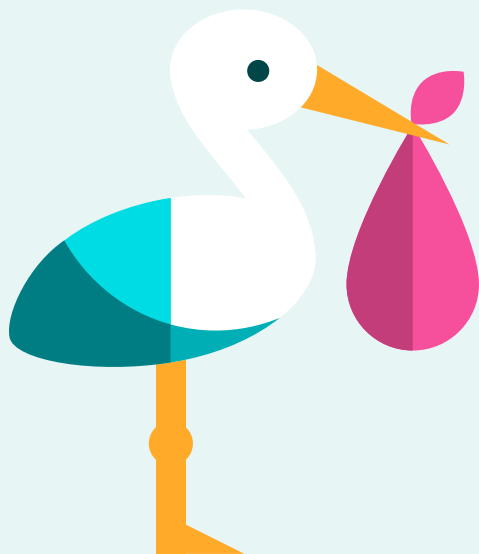
Le courage, c'est celui du Maire et de sa majorité qui vont à la rencontre de quatre-vingts personnes rassemblées avant le conseil municipal, c'est d'écouter les inquiétudes, d'accepter l'échange et le débat alors que certains manipulent la foule et scandent des attaques aux relents xénophobes.

Le courage politique, c'est d'entrer dans une démarche de pédagogie et d'explication qu'impose le souci de l'intérêt général et qui se confronte aux ressassements, raccourcis et erreurs propagées par le front du refus qui réunit les opposants à tous crins.

L'action de la commune s'inscrit dans la durée, elle prend du temps et demande beaucoup d'énergie, mais vous pouvez compter sur la majorité pour proposer des solutions, pour ouvrir la discussion et pour agir.

Toute l'équipe Unis pour Bois-le-Roi vous souhaite une très belle année 2022 !

Unis pour Bois-le-Roi - <https://www.facebook.com/unispourblr>



Naissances

JUILLET 2021

GRAULLE Arthus, Étienne, le 26/07/2021

SEPTEMBRE 2021

BRAYE PERILLAT-BOTTONET Rosalie, Aimée, Joannie,
le 14/09/2021

LADOUX Lenny, Roger, Frédéric, le 14/09/2021

OCTOBRE 2021

LECOQ Axel, Max, Arnaud, le 02/10/2021

RUCHETON Basile, Edgar, Scolastique, le 12/10/2021

CERDA Sheryl, le 28/10/2021

NOVEMBRE 2021

WOLF Eliad, le 06/11/2021

POLGUÈRE Mona, Pauline, Virginie, le 09/11/2021

KRUGER Axel, Lucas, le 14/11/2021

RAUWEL Lana, Chiara, le 18/11/2021

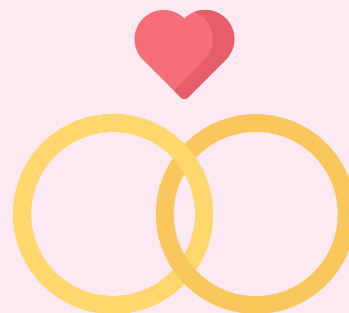
BODIN Coline, Geneviève, Blandine, Gaëlle, le 25/11/2021

MAURICE Joseph, Marie, André, Maximilien, le 26/11/2021

DÉCEMBRE 2021

JOLY Gaspard, Paul, Rémi, le 08/12/2021

NIVON Ambre, Chi, Anhe, le 29/12/2021



Mariages

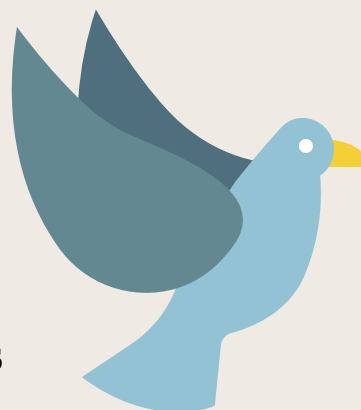
OCTOBRE 2021

MARIEL Océane, Françoise, Laurence et
de TERRASSON de MONTLEAU Constantin, Marie,
Patrick, Grégoire, le 23/10/2021

NOVEMBRE 2021

POURQUÉ Bénédicte et TAUREAU Nicolas, Maxime,
le 06/11/2021

SALES Estelle, Marguerite, Alberte et da COSTA MARTINS
Philippe, le 06/11/2021



Décès

SEPTEMBRE 2021

JAUNEAU Jeannine, Germaine ép DECHAMBRE (94 ans),
le 24/09/2021

OCTOBRE 2021

SALLERON Catherine, Geneviève, Marie ép LESTIEN (88 ans),
le 12/10/2021

DE OLIVEIRA DE JESUS Marie, Manuelle ép CHENU (53 ans),
le 16/10/2021

NOVEMBRE 2021

ROUFFIAC Jeannine, Léonie ép TOULZE (91 ans),
le 15/11/2021

JALMAIN Claude, Ernest (89 ans), le 18/11/2021

MANTEAU Marcelle, Irma ép COCHARD (98 ans),
le 18/11/2021

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



Expérimentation prolongée jusqu'au 15 juillet !

Sur proposition du groupe de travail Développement Durable et Environnement pour :

- ☆ bénéficier des quatre saisons sur une année entière
- ☆ échanger sur l'amélioration du dispositif dans la perspective de protéger notre environnement

**Exprimez-vous via le questionnaire en ligne
(merci aux plus de 160 répondants !)
ou au cours de la réunion publique du
samedi 26 mars 2022**

